

Licence professionnelle

Parcours : Concepteur de Produits Touristiques Patrimoniaux

**La question des valeurs chez les adhérent·es Accueil
Paysan pratiquant l'accueil social à la ferme et en
milieu rural**

Avec la participation financière et l'appui de :



Ferlay Sylvène

Session : 2022-2023

OBSERVATIONS DU JURY

A : Très bon mémoire de fin d'étude

B : Bon mémoire mais avec des faiblesses sur quelques aspects

C : Mémoire acceptable présentant un intérêt particulier sur certains aspects

Précisions éventuelles sur les faiblesses et les forces du mémoire :

Signatures

AUTEUR	NOM		Prénom	
	FERLAY		Sylvène	
TITRE	La question des valeurs chez les adhérent-es Accueil Paysan pratiquant l'accueil social à la ferme et en milieu rural			
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES & Institut de Géographie Alpine	Nom et prénom du Tuteur	Nom de la structure d'apprentissage		Nom et prénom du Maître d'apprentissage
	LANGENBACH Marc	Fédération Nationale Accueil Paysan		DAMALIX Manon
COLLATION	Nombre de pages	Nombre de volumes	Nombre d'annexe s	Références bibliographique s
	51		0	20
MOTS-CLÉS	Accueil, social, agriculture, rural, valeurs, choix, projet, engagement, parcours, paysan, société, militantisme, réseau, culture, métier, publics, institutions			
TERRAIN D'ÉTUDE OU D'APPLICATION	Territoire national du réseau Accueil Paysan			
<p>RÉSUMÉ français :</p> <p>L'accueil social à la ferme et en milieu rural désigne l'accueil en milieu ordinaire, ici, le milieu familial, rural et paysan, de publics spécifiques : personnes en situation de handicap, jeunes en difficultés, personnes âgées... S'il provient d'une longue tradition d'accueil dans le monde paysan, le dispositif est aujourd'hui porté par des associations militantes telles qu'Accueil Paysan, redéfinissant la multifonctionnalité et la place de l'agriculture dans le paysage de l'accompagnement social. Ainsi, le choix d'ouvrir son lieu de vie à des publics spécifiques renvoie à une certaine culture de l'accueil et à des valeurs spécifiques, à la fois revendiquées par des réseaux et portées par des individus engagés dans un processus de redéfinition des frontières de leur rôle d'agriculteur-riche, d'acteur-riche rural-e et finalement de citoyen-ne. Ce travail s'intéresse à ce moment particulier de l'engagement individuel pour l'activité d'accueil social, motivé par la reconnaissance des personnes concernées dans le projet défendu par les organisations paysannes, mais aussi des valeurs plus intimes, liées à l'héritage de vie propre à chacun-e.</p>				

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier la Fédération Nationale Accueil Paysan de m'avoir accueillie, et plus particulièrement mes tutrices Manon Damalix et Noémie Guillaud, pour leur engagement dans le suivi de ce poste en apprentissage, leur accompagnement, leur bienveillance et leurs précieux conseils. Merci également à l'ensemble des salarié·es de l'équipe, des animateur·rices locaux·ales et des membres de la commission Accueil Social pour leur confiance, leur reconnaissance, les échanges enrichissants que nous avons pu avoir et leur coopération dans la réalisation de mes missions.

Je remercie également les partenaires rencontrés dans cette année, et plus particulièrement Anaïs Chapot, coordinatrice Accueil et Echanges en Milieu Rural au réseau CIVAM, avec qui j'ai pu appréhender la richesse du travail en équipe dans la co-construction de projets, l'animation de réunions, de temps d'échange de pratiques...

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire : j'adresse ma reconnaissance à Marc Langenbach et à l'ensemble de l'équipe pédagogique du Cermosem, pour leurs conseils, leurs apports et leurs questionnements qui m'ont permis de rentrer dans une véritable démarche d'analyse. Je tiens également à remercier les adhérent·es que j'ai interrogé·es, pour le temps qu'ils m'ont consacré et l'éclairage précieux qu'ils m'ont apporté.

Un grand merci à mes colocataires Ardéchois·es et Grenoblois·es, à ma famille et à mes ami·es pour leur soutien moral tout au long de l'année et leurs relectures avisées.

En espérant que je saurai restituer dans ce mémoire la richesse que m'ont apportée ces différentes collaborations, je vous souhaite une bonne lecture.

Table des matières

Introduction.....	5
1. De l'accueil à la ferme à l'accueil social	9
a) Le monde rural et paysan, une tradition d'accueil : vers une diversification et une complexification autour de nouveaux dispositifs	9
b) Les différentes typologies d'accueil à la ferme et réseaux d'accueil actuels	12
L'agritourisme	12
L'accueil pédagogique à la ferme	14
L'accueil social à la ferme et en milieu rural	15
c) Accueil Paysan : historique, activités, émergence et définition de l'accueil social	18
2. La place prépondérante de la culture paysanne et des valeurs dans le métier	22
a) Les valeurs défendues par Accueil Paysan : fondements, principes du métier de Paysan Accueillant Aménageur	22
b) Les modalités d'acquisition de ces valeurs : approche comparée avec l'installation en agriculture paysanne	24
Un contexte social, économique et politique favorable	26
Le rôle des émotions.....	29
Vers une redéfinition des frontières du métier.....	31
3. L'engagement en accueil social à Accueil Paysan.....	35
a) Les valeurs favorisant le choix de pratiquer l'accueil social à Accueil Paysan	36
b) Les processus d'acquisition de ces valeurs et de cette culture d'accueil	39
c) Des valeurs à la pratique de l'accueil.....	43
Conclusion	48
Bibliographie.....	50

Introduction

Accueil Paysan, association Loi 1901, est un mouvement d'éducation populaire créé et animé par des paysan·nes et acteur·rices ruraux·ales, engagé·es en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. L'association regroupe donc des hommes et des femmes qui ont une activité d'accueil en milieu rural :

- Accueil touristique : gîte, chambre et table d'hôte, camping, hébergement insolite...
- Accueil social : accueil et accompagnement de publics spécifiques (jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap, personnes âgées...)
- Accueil d'enfants : ferme pédagogique, accueil de publics scolaires, gîte d'enfants...
- Vente de produits paysans

Accueil Paysan est un label national qui inscrit sa démarche dans le cadre d'un développement durable des territoires.

Au sein d'Accueil Paysan, est nommé « accueil social », l'accueil de personnes en situation de fragilité économique, administrative, familiale ou liée à un handicap, réalisé en complémentarité du travail social effectué par les institutions. Les publics accueillis dépendent donc de politiques publiques et d'institution différentes, des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) aux personnes en situation de handicap mental ou moteur en passant par les personnes âgées ou encore les femmes victimes de violences. Si l'accueil pratiqué peut également prendre différentes formes (accueil à l'année dans le cadre des assistant·es familiaux·ales¹, accueil sans hébergement de petits groupes encadrés...), l'accueil se fait en général sur le lieu de vie de l'accueillant·e et a pour support la terre et le vivant. L'accueil à la ferme et en milieu rural représente pour les publics accueillis une opportunité de rupture momentanée avec leur entourage habituel dans un cadre privilégié et un environnement propices à recréer des liens et une routine, autour des activités de la ferme, de la vie familiale voire de la vie locale.

Aujourd'hui, la hausse de la précarité, aussi bien financière, familiale et sociale, dans la société induit une hausse des besoins de soutien aux personnes fragilisées, d'autant plus que ces activités se déroulent en lien avec des acteurs sociaux institutionnels eux aussi fortement fragilisés. En effet, le monde professionnel du social et du médico-social connaît des difficultés croissantes : réductions budgétaires, submersion des centres, logiques managériales, marchandisation et financiarisation des structures d'accompagnement, traitement des situations dans l'urgence... Ainsi, « l'accueil à la ferme pourrait être une des réponses de la société à l'affaiblissement des solidarités familiales et

¹ Agrément départemental permettant d'accueillir des jeunes relevant de l'ASE chez soi de façon temporaire ou à l'année. Les assistant·es familiaux·ales sont usuellement désigné·es par le terme « familles d'accueil ».

des politiques sociales »². On assiste justement à une hausse des demandes pour la mise en place d'accueil relais alternatifs en milieu ordinaire, notamment dans les fermes et en milieu rural, de la part des services de l'Etat, des collectivités et des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

L'accueil social découle par ailleurs d'une longue tradition d'accueil à la ferme et plus largement en milieu rural : cet accueil existait déjà au XIX^e siècle, notamment pour les malades mentaux. L'accueil se développe ainsi de manière informelle, avant que la loi du 30 juin 1975 sur la structuration du secteur médico-social puis que la reconnaissance progressive du rôle des associations et de nouveaux modes de prise en charge permettent d'officialiser ces accueils. C'est dans ce contexte qu'Accueil Paysan, mais aussi le réseau des CIVAM (Centres d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural) a commencé à travailler sur la structuration, le développement et la reconnaissance de cette activité. Pour ces associations, « il s'agit d'un accueil d'accompagnement, un moment d'échange, de participation à la vie quotidienne des fermes amenant des réflexions sur la place de chacun, sur nos modes de vie, de consommation et de production »³.

Aujourd'hui, ces réseaux constatent une forte augmentation des porteur·ses de projet en accueil social. De plus en plus d'agriculteur·rices installé·es ou en cours d'installation envisagent l'accueil de publics spécifiques à travers les supports agricole et familial comme une activité complémentaire, en lien avec leurs activités de production. Par ailleurs, de nombreux·ses porteur·ses de projet font de l'accueil social individualisé ou de petits groupes en milieu rural un projet à part entière ne reposant pas sur une exploitation agricole.

L'accueil social à la ferme et en milieu rural se développe donc à travers deux leviers : d'un côté un contexte social et une dynamique associative qui soutient la création de lieux d'accueil, de l'autre les choix personnels, conditionnés par des valeurs et une certaine culture de l'accueil à la ferme, des porteur·ses de projets en accueil social. Dans ce travail, nous nous intéresserons à cet espace individuel d'initiative et de responsabilité à travers l'étude des valeurs et des choix opérés par les accueillant·es. Nous étudierons donc la question suivante :

En quoi la culture et les valeurs des adhérent·es en accueil social à Accueil Paysan participent au choix de pratiquer l'accompagnement de publics spécifiques à la ferme ou en milieu rural ?

La notion de valeur renvoie aux « idéologies d'un individu ou d'un groupe d'individus » (définition l'Internaute). Les valeurs peuvent donc être à la fois intimes et collectives, mais découlent bien

² *Les champs de l'accueil social*, in *Transrural initiatives*, n°447, juillet-août 2015, p. 1

³ BUGNOT Fabrice, « Le sens de l'accueil », in *Les champs de l'accueil social*, op. cit., p. 2

souvent d'une certaine culture, constituée par un ensemble de positions politiques, idéologiques au sein d'un groupe particulier, ici le réseau Accueil Paysan. Il s'agira ainsi de comprendre comment les valeurs des accueillant-es favorisent leur adhésion au projet global d'Accueil Paysan. J'interrogerai donc la culture et les valeurs des accueillant-es afin d'analyser par quels leviers ces hommes et ces femmes s'engagent dans une activité d'accueil social avec Accueil Paysan. Il s'agira d'étudier les valeurs favorisant le choix de faire de l'accueil social, les modalités d'acquisition de ces valeurs et comment s'opère ce processus, mais également comment se traduisent ces valeurs dans les choix d'accueil (publics accueillis, activités proposées, lien à l'exploitation et au territoire, etc.).

J'ai amorcé ma démarche de recherche par la lecture et la synthétisation de différents ouvrages et articles scientifiques qui interrogent, dans une perspective largement sociologique, les questions soulevées ci-dessus. Travailler sur les valeurs et les choix des adhérent-es en accueil social m'a permis de mettre en lumière une vision du métier d'agriculteur-riche à la fois portée par les organisations militantes et les personnes qui s'engagent dans cette activité. La question demeure cependant peu étudiée par la littérature scientifique dans laquelle j'ai trouvé davantage d'éléments sur les activités de diversification en général, les « agriculteur-riche atypiques » et la sociologie de l'agriculture biologique, matière que je pourrai toutefois confronter à mon terrain d'enquête pour en faire une approche comparée en deuxième partie.

Je me suis par ailleurs beaucoup nourrie des ressources des réseaux CIVAM et Accueil Paysan, notamment pour caractériser l'activité des accueillant-es pratiquant l'accompagnement de publics spécifiques. La Fédération Nationale Accueil Paysan mène en effet des actions de recherche permettant de créer ses propres ressources et de rendre intelligibles les évolutions de l'agriculture et du métier de paysan-riche et le rôle de l'accueil dans ces transformations. En 2015, un projet de réflexion sur le métier de « Paysan Accueillant Aménageur » est lancé, dans le cadre d'un projet impulsé par le Ministère de l'Agriculture, en lien avec l'accompagnement de chercheur-ses du CNRS. Ces travaux de recherche ont permis de définir le métier des adhérent-es Accueil Paysan comme une combinaison d'activités (accueil, production, préservation et aménagement de l'espace, valorisation du patrimoine...) formant un projet multifonctionnel de fermes paysannes intégrées au territoire. Par ailleurs, j'ai pu m'appuyer sur les livrets de « L'accueil social à la ferme et en milieu rural », une déclinaison de six livrets ayant été rédigés par Accueil Paysan et la fédération CIVAM à destination des porteur-ses de projet souhaitant se lancer dans une activité d'accueil de publics spécifique et des accueillant-es désireux-ses d'aller plus loin dans la mise en œuvre de leur activité. Ces livrets rassemblent des informations réglementaires, mais également des témoignages, points de vigilance et méthodes d'accompagnement.

Enfin, pour la phase « enquête de terrain », mon tuteur pédagogique m'a orientée sur la réalisation d'entretiens exploratoires auprès de deux ou trois adhérent-es d'Accueil Paysan pratiquant l'accueil

social en partant d'une question de départ assez large : « quelles sont les valeurs qui vous ont amené·e à pratiquer l'accueil social à la ferme et en milieu rural avec Accueil Paysan ? ». Ces entretiens exploratoires m'ont permis de confronter les récits de leurs parcours et leur vision de l'accueil social aux informations que j'allais trouver dans mes lectures. En effet, une observation directe ne m'aurait pas permis de récolter ces éléments, et si la diffusion d'un questionnaire au sein du réseau aurait donné une dimension plus exhaustive à mon enquête, cela ne me semblait pas pertinent quant à mon objectif d'avoir de véritables témoignages, à partir d'une question de départ suffisamment large pour que l'approche des valeurs soit balayée dans son ensemble sans que l'entretien soit trop directif et orienté.

Pour répondre à notre problématique, il s'agira d'effectuer un cadrage sur l'évolution de l'accueil à la ferme vers les enjeux de l'accueil social tel qu'il est aujourd'hui pratiqué à Accueil Paysan, puis d'étudier la place de la culture et des valeurs dans le métier en effectuant une approche comparée avec l'installation plus largement en agriculture paysanne, pour enfin mettre en exergue les valeurs favorisant le choix de pratiquer l'accueil social à Accueil Paysan.

1. De l'accueil à la ferme à l'accueil social

Afin de comprendre le lien entre agriculture et accompagnement social, il convient de faire un détour sur l'historique de l'accueil à la ferme. Nous aborderons ici l'histoire de l'accueil à la ferme, puis nous verrons quel est son fonctionnement aujourd'hui avant de repérer les spécificités de l'accueil social à Accueil Paysan.

a) Le monde rural et paysan, une tradition d'accueil : vers une diversification et une complexification autour de nouveaux dispositifs

L'accueil dans les fermes est un phénomène ancien, qui a largement favorisé la création de liens dans les milieux ruraux. L'évolution de la société et du milieu rural a modifié les pratiques agricoles avec l'exode rural, l'urbanisation, mais aussi la mécanisation de l'agriculture. En effet, « en 1860, 80 % de la population française vivait et travaillait en milieu rural »⁴. Si aujourd'hui l'agriculture connaît une baisse du nombre d'actif-ves (- 33 % d'actif-ves en une vingtaine d'années⁵), l'héritage de cette tradition d'accueil ressurgit dans de nombreux projets agricoles.

En effet, la ferme a toujours été un lieu d'accueil. Autrefois, les jeunes des villages venaient aider à la moisson, et des itinérant-es, des saisonnier-es, des enfants de familles pauvres, des personnes en situation de handicap, des exclu-es, des personnes confiées par les services sociaux (orphelin-es d'après-guerre, pupilles de la nation, malades psychiatriques) trouvaient dans la ferme une place utile. Ces personnes composaient une main d'œuvre agricole d'appoint en échange du gîte et du couvert. Elles étaient une main d'œuvre agricole « bon marché » lorsque les travaux agricoles s'intensifiaient au rythme des saisons. Au XIX^e siècle, « la croyance du redressement moral par le travail de la terre »⁶ se développe et amène la création de « colonies pénitentiaires agricoles »⁷ pour les enfants délinquants. Cette tradition d'accueil était très répandue en France jusqu'à la fin des années 60. L'emploi à des travaux agricoles ou domestiques et l'insertion dans la vie familiale de personnes en situations de handicap pouvait s'apparenter à une forme d'accueil familial permanent. Parfois, les ancien-es salarié-es agricoles pouvaient également rester toute leur vie à la ferme, leur assurant un lieu de travail puis une sécurité, notamment lorsqu'ils n'avaient pas de famille. Les

⁴ HERVIEU Bertrand, *La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole*, in *Cahiers Agriculture*, vol. 11, n°6, 2002, URL : <http://revues.cirad.fr/index.php/cahiers-agricultures/article/view/30369> (consulté le 22/04/2023)

⁵ LEFEBRE, *Démographie agricole. La France doit-elle craindre l'avenir ? Prévisions à l'horizon 2020*, Demeter, 2009.

⁶ DOIDY Éric, DUMONT Emmanuel, *Jardins et dépendance. L'institutionnalisation précaire de l'horticulture thérapeutique*, in *Sociologie du travail*, vol. 55, janvier-mars 2013, p. 40.

⁷ *Ibid.*

conditions de vie, de travail, de logement des agriculteur-rices offraient la possibilité aux personnes accueillies de créer des liens sociaux en étant impliquées dans la vie locale. Dans les années 1970-1980, cette pratique s'amenuise avec l'apparition d'une nouvelle génération d'agriculteur-rices pour qui la notion d'accueil renvoie à une image ancienne et dévalorisante. En outre, le monde rural se transforme, les pratiques agricoles évoluent avec les objectifs de rentabilité, la mécanisation et la diminution des fermes... Les agriculteur-rices sont par ailleurs confronté-es à une véritable précarité financière.

Avec l'exode rural, l'agriculture et plus généralement le milieu rural se vu attribuer une image négative. Mais les valeurs de réseau, d'entraide et de solidarité, notamment familiale, semblent toujours présentes autour des exploitations. Et depuis quelques années, le milieu rural est passé d'une représentation négative à une image positive. Les campagnes apparaissent dorénavant comme des lieux restructurant, « un antidote fantasmatique idéal à la jungle de la ville »⁸. Une vision idyllique du « bonheur des campagnes » émerge auquel on associe désormais l'image positive du paysage, la présence de la nature et la liberté. Cet horizon de liberté qui renvoyait autrefois à la ville résonne aujourd'hui davantage avec le milieu rural : « il n'est pas indifférent qu'en cette fin de siècle, où la ville triomphe quasiment partout sur la planète, on voit naître chez nous cette image de la campagne de liberté et de la campagne de solidarité »⁹. Parallèlement, on assiste à une dévalorisation de la ville, lieu de tous les malaises et des violences, qui devient « l'espace à traiter en priorité pour que naisse la ville émergente retrouvant les qualités symboliques qui en ont fait autrefois la valeur. »¹⁰ La campagne signifie toujours conservatisme et tradition, mais elle est aussi symbole de qualité de vie, de liberté, de tranquillité et se voit attribuer des vertus spécifiques. La campagne apparaît alors comme un espace favorisant le fait de prendre soin de soi à travers l'alimentation, le contact avec la nature, les animaux, le repos etc. On voit apparaître désormais de nombreuses institutions sociales qui intègrent la présence de petits animaux et d'espaces de jardinage pour améliorer le bien-être et les aptitudes des personnes accompagnées. Les soins portés aux animaux et le jardinage sont des outils qui permettent, d'une part, de responsabiliser les individus, de leur donner des repères (grâce au rythme des saisons, aux rituels) et, d'autre part, de valoriser leur image de soi (apprentissage de la confiance et de la sociabilité).

Des partenariats entre les institutions sociales et le monde agricole se mettent en place. De par son lien de proximité à la nature, l'agriculture est vue comme un espace permettant d'offrir des repères et des valeurs à des personnes en difficultés. On projette sur le milieu rural des représentations liées à des « valeurs traditionnelles » telles que la famille, le travail, des valeurs chrétiennes, l'idée d'un

⁸ HERVIEU Bertrand et VIARD Jean, *Au bonheur des campagnes*, ed. de l'Aubé, 2001, p. 156.

⁹ *Ibid.*, p.15.

¹⁰ NICOLE Mathieu, *La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Les années 90*, in *Economie rurale*, n°247, 1998, p. 16.

milieu structurant et ressourçant avec des repères. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un mouvement de rénovation psychiatrique commence à promouvoir une prise en charge moins hospitalisante des patients : les concentrations asilaires cèdent la place aux tentatives de réinsertion dans la société. Des lieux de vie sont créés, mettant l'accent non plus sur le soin mais sur « dépsychiatriation » des comportements déviants. Les travailleurs sociaux appellent aux agriculteur-rices pour aider les chômeur-ses à se réinsérer, des séjours temporaires et permanents sont rendus possibles dans les familles d'accueil pour les personnes en situation de handicap, le ministère de la Jeunesse et des Sports, par le biais des centres de loisirs, encourage les projets de découvertes de la vie de la ferme... Les accueils à la ferme sont également des alternatives pour le placement de jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et permettent aux jeunes de retrouver de l'estime d'eux-mêmes et de se prendre en main. Les demandes des institutions sociales sont extrêmement variées et en croissance.

L'accueil social permet aux agriculteur-rices de se réapproprier leur fonction « d'acteur social » qui leur avait été supprimée par l'injonction de production des années 1960. Les agriculteur-rices peuvent donc contribuer à l'éducation à l'environnement, au développement durable et à l'accompagnement de publics fragilisés ou en difficulté à travers ces différentes formes d'accueil à la ferme.

L'accueil social à la ferme est donc une activité à la fois historique et nouvelle. Si à l'origine il s'agissait d'un système d'entraide permettant l'insertion de publics fragilisés sur des fermes ayant besoin de main d'œuvre, la création du système social a permis de structurer ces activités.

En outre, l'accueil social s'inscrit dans un mouvement de diversification des activités agricoles. Les lois d'orientation agricole ont élargi la définition juridique des exploitations agricoles, intégrant progressivement les services que ces dernières peuvent proposer. Ces évolutions juridiques s'inscrivent notamment dans l'article 2 de la loi n°88-1202 du 30 décembre 1988 relative à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social mentionnant que « les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation [...] sont réputées agricoles ». Celle-ci doit aider les agriculteur-rices à mettre en œuvre un projet d'entreprise et leur procurer un revenu comparable à celui des autres activités économiques. De plus, la loi de modernisation de l'agriculture de 1995 a pour objectif de favoriser une agriculture performante « qui tient le territoire » et montre que l'intérêt est désormais porté aux activités de diversification et notamment celles en direction de l'accueil à la ferme.

D'un point de vue juridique, sont réputées agricoles¹¹ :

- Les activités de production animale et végétale ;
- Les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production (transformation, vente de produits de l'exploitation...);
- Les activités ayant pour support l'exploitation agricole (accueil touristique, accueil social, accueil pédagogique...) – s'il n'y a pas de lien économique avec l'activité agricole, il s'agit d'activités de nature commerciale ;
- Les activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques (notamment les activités de dressage, d'entraînement, de location, de prise en pension, d'enseignement de l'équitation avec mise à disposition de cavalerie) ;
- Les activités de production d'énergie par méthanisation dans la mesure où les matières utilisées sont issues à 50 % de l'exploitation.

Les activités rentrant dans le périmètre de l'exploitation agricole sont donc multiples et vont au-delà la simple fonction de production agricole. Il s'agit parfois de choix visant à faire gagner en autonomie l'exploitation à travers les activités de transformation, de vente et d'accueil à la ferme. Ces activités sont inventoriées dans le Recensement Agricole 2010¹² sous le terme d'« activités de diversification ». Les activités agri-rurales désignent « l'ensemble des pratiques économiques où l'exploitant agricole utilise le patrimoine de l'exploitation pour développer une activité de vente de services "fermiers", soit liés à l'agriculture, soit intégrés dans une logique économique locale »¹³. L'accueil à la ferme devient aujourd'hui pour l'agriculteur-riche une manière de valoriser son patrimoine, de l'environnement naturel de son exploitation aux différentes ressources locales, comme support à l'organisation d'événements socioculturels ou encore à la mise en place d'un accueil touristique, social, d'une ferme pédagogique...

b) Les différentes typologies d'accueil à la ferme et réseaux d'accueil actuels

L'agritourisme

La fonction d'accueil à la ferme se définit par un accueil de différents types de publics, sur une exploitation agricole, dont l'activité de production est toujours significative. Cet accueil peut être ponctuel, régulier, sur une courte ou une longue durée et à des fins de loisir, éducatives, ou sociales. Cet accueil prend la forme de différentes prestations. On peut distinguer les prestations

¹¹ Article L 311.1 du Code rural et de la pêche maritime.

¹² Recensement agricole 2010, *Diversification des activités*, Agreste Primeur, n° 302, juin 2013.

¹³ MULLER Pierre, Vers une agriculture de services ?, in *Economie rurale*, n°203-203, 1991, p.67.

d'hébergements, de restauration et d'activités de loisirs. Il existe donc différents types d'accueil à la ferme en fonction de ces prestations :

- Prestations de restauration : fermes auberges, goûters à la ferme...
- Prestations d'hébergement : gîte à la ferme, chambres d'hôtes, camping à la ferme, accueil de camping-car, séjours d'enfants...
- Prestations de loisirs : ferme découverte, ferme pédagogique...

La définition de ces différents types de prestations renvoie à la notion d'agritourisme. En général, on parle plutôt d'« agritourisme » que d'« accueil à la ferme » : « l'expression "accueil à la ferme" qui, pour le géographe, a le mérite de définir la fonction à travers son lieu d'exercice, est assez rarement employée. Le terme "agritourisme" lui est préféré » (Lescureux, 2003). Par agritourisme l'APCA (1996) entend « toute activité d'accueil, d'hébergement et de fourniture de services à des tiers, utilisant les ressources d'une exploitation agricole dans le but de contribuer à sa viabilité économique et à la sauvegarde de son rôle productif et plurifonctionnel ». Dans sa définition l'APCA fait davantage le lien entre les fonctions d'accueil et de production de l'agriculteur-rice, prêtant d'ailleurs à la seconde le rôle de soutenir la première.

P. Marcotte, L. Bourdeau et M. Doyon (2006), font une analyse comparative de l'agritourisme, du tourisme rural et du tourisme à la ferme dans leur article « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative ». Ils notent qu'il existe un nombre important de dénominations pour définir le terme d'agrotourisme : écotourisme, tourisme vert, tourisme durable, tourisme de pays, tourisme à la campagne, vacances à la ferme, tourisme rural... Le tourisme rural comprend l'ensemble de l'offre touristique présentée dans l'espace rural (Fiquet, 1992 ; Bourdeau, 2001 ; Cawley et Gaffey, 2002). Il peut être aussi associé à une expérience récréative de nature agricole dont les activités ne se retrouvent pas en milieu urbain (Small Farm Center, 2004). Les auteurs de l'article notent une gradation entre les termes de tourisme rural, d'agrotourisme et de tourisme à la ferme. Ces trois éléments ne sont pas synonymes, mais marquent une spécialisation territoriale de l'activité touristique. Le tourisme rural englobe l'ensemble des activités touristiques pratiquées dans le territoire rural, l'agrotourisme se pratique dans un milieu agricole ou à vocation agricole, alors que le tourisme à la ferme se limite à l'espace géographique de la ferme.

De plus, avec la création de nouvelles entreprises agritouristiques par les néo-ruraux·ales et la diversification des activités agricoles, les termes « agrotourisme » et « agritourisme » ont aussi été utilisés pour représenter certaines entreprises agricoles dont la dimension touristique prenait plus d'importance que la dimension agricole. Dans ces cas, l'agritourisme et le tourisme rural en général représentent davantage une alternative qu'un complément à l'agriculture (Fleischer et Tchetchik, 2004 ; Small Farm Center, 2004).

L'agritourisme s'est ainsi développé à travers la création de labels facilitant l'identification des structures d'accueil touristique à la ferme : Bienvenue à la ferme, Accueil paysan, Charmance, Gîtes de France, Clévacances...

On assiste aujourd'hui à la montée en puissance de cette forme de tourisme, à la fois plébiscitée par des consommateur·rices en recherche de proximité et d'authenticité et de nouveaux opérateurs de voyage qui entendent valoriser une manière de voyager plus respectueuse de l'environnement et des populations locales. De nouvelles formes d'accueil en agriculture voient aussi le jour, à travers notamment le wwoofing. Le World-Wide Opportunities on Organic Farms est un mouvement mondial mettant en lien des visiteur·ses volontaires avec des agriculteur·rices bio proposant d'accueillir ces « WWOOFeurs » pour recevoir un peu d'aide à la ferme et partager leur quotidien et leur métier en échange du gîte et du couvert.

Au cours des quarante dernières années, l'urbanisation croissante des territoires a conduit à un renouvellement de l'attrait pour la campagne tout comme le développement des temps de loisirs a facilité la possibilité de la fréquenter. On a donc reconnu que la campagne avait plusieurs usages et donc plusieurs fonctions, ce que P. Perrier-Cornet (2002) décrit comme trois grandes figures de l'espace rural :

- « La campagne ressource » de l'agriculture et des activités économiques
- « La campagne cadre de vie » de la résidence et des loisirs
- « La campagne nature », espace de protection et conservation des ressources et équilibres naturels

L'agritourisme apparaît au croisement de ces trois fonctions, conjuguant la « campagne ressource », la « campagne cadre de vie » et la « campagne nature » en termes de production, d'accueil et d'entretien des ressources naturelles et du patrimoine rural.

L'accueil pédagogique à la ferme

D'autres agriculteur·rices font le choix de développer des activités de diversification autour de l'accueil de groupes, familles, scolaires ou encore centre de loisirs. La circulaire interministérielle du 5 février 2001 définit « la ferme pédagogique [comme une] structure présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueille régulièrement des enfants ou des jeunes dans le cadre scolaire ou extra-scolaire et qui souhaite développer cette activité ». Il existe deux types de ferme pédagogique :

- Les fermes d'animation, des fermes urbaines ou périurbaines avec peu ou pas de production agricole commercialisée

- Les exploitations agricoles gardant leur fonction première de production et accueillant des enfants, des adultes ou des jeunes de façon régulière dans le cadre scolaire ou extra-scolaire¹⁴

De même, il existe différentes logiques qui peuvent être complémentaires : sensibiliser le public dans les établissements et par le biais d'interventions en milieu scolaire comme faire sortir le public de ces établissements.

Selon la circulaire interministérielle du 5 avril 2001, les fermes pédagogiques doivent viser plusieurs objectifs :

- Proposer des approches pédagogiques variées – sensible, sensorielle, scientifique, créative, ludique – permettant d'ancrer l'enseignement dans le réel et le concret pour faire de cet espace un lieu d'éducation à l'environnement
- Initier à l'économie agricole : le public (jeunes et adultes) découvre à partir de cette unité agricole la notion de filières et est sensibilisé à la qualité des produits et de l'alimentation
- Appréhender les relations ville-campagne
- Contribuer au développement local : la ferme, lieu d'accueil pour le public, contribue au dynamisme du territoire et renforce les partenariats entre les acteurs locaux
- Responsabiliser l'individu : le jeune apprendra à réguler son comportement pour mieux respecter le vivant. En prenant des responsabilités, il fait ainsi l'apprentissage de la citoyenneté.¹⁵

Toute ferme répondant à cette définition et à ces objectifs peut s'appeler « ferme pédagogique ». Il n'existe pas d'agrément au niveau national concernant cette appellation.

En France, l'accueil pédagogique mis en place sur des fermes à vocation productive est largement porté par les réseaux Accueil Paysan et Bienvenue à la ferme, label mis en place par la chambre d'agriculture et la FNSEA.

L'accueil social à la ferme et en milieu rural

Aujourd'hui, la hausse de la précarité, aussi bien financière, familiale et sociale, dans la société induit une hausse des besoins de soutien aux personnes fragilisées. La forte demande d'accueil de personnes fragilisées est un indicateur de cette évolution. Dans le paysage des politiques sociales et médico-sociales, l'accueil dans des familles agricoles prend donc une place singulière. Cet accueil

¹⁴ Circulaire interministérielle du 5 avril 2001 sur les fermes pédagogiques. URL : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EEDD/21/7/CFERMPED_115217.pdf

¹⁵ *Ibid.*

dit « social » constitue une solution alternative aux acteurs sociaux et institutionnels eux aussi fortement fragilisés.

L'activité d'accueil social à la ferme est une prestation proposée à des personnes en difficultés sociale, économique, administrative, familiale ou liée à un handicap par un ou plusieurs membres de l'exploitation agricole. L'accueil est réalisé en complémentarité du travail social effectué par les institutions, se déroule sur le lieu de vie de l'accueillant·e, à la ferme ou en milieu rural, et peut prendre différentes formes : des accueils à la journée pour des personnes en situation de handicap, des séjours de rupture pour des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), des séjours de « mise au vert » et de repos pour des sans-abris, des placements divers à moyen et long terme, des accueils de personnes âgées, la mise à l'abri de femmes victimes de violences conjugales, etc. L'accueil à la ferme et en milieu rural représente pour les publics accueillis une opportunité de rupture momentanée avec leur quotidien dans un cadre privilégié et un environnement propices à recréer des liens et une routine, autour des activités de la ferme, de la vie familiale voire de la vie locale. Il permet également de soulager les aidants familiaux ou les accueillants et assistants familiaux¹⁶ permanents et de répondre aux besoins des organismes sociaux en recherche de lieux alternatifs pour leurs publics. C'est une activité qui utilise les ressources de la terre et du vivant pour générer un service social « hors quotidien » en milieu rural. L'activité est facturée mais dans la majorité des cas, il s'agit d'une sorte de compensation aux frais encourus plutôt que d'une réelle rémunération. L'accueil se fait sur le lieu de vie de la personne « accueillante » ce qui permet d'utiliser le lien à la terre et au vivant comme support à l'accueil et donc aux échanges, à la rencontre et au développement des compétences des personnes accueillis. L'accueillant·e propose à l'accueilli·e de faire l'expérience d'un autre mode de vie en participant aux activités de la ferme et de la vie familiale. En principe, l'activité d'accueil social à la ferme n'est ni un tremplin à l'emploi pour les personnes accueillis, ni un travail bénévole, ni une activité éducative. Il s'agit plutôt d'un espace d'accompagnement et d'échange pour les publics accueillis. L'accueil est un moment de participation à la vie quotidienne de l'accueillant·e où différentes activités sont proposées : la participation aux activités de l'exploitation (soins des animaux, travaux des champs, jardinage, bois, entretien du matériel, des bâtiments, des clôtures) et aux activités domestiques liées à la vie de famille (loisirs de la maison, promenades, cuisine, courses). Les accueillant·es s'appuient sur les vertus du travail de la terre et du milieu rural propices à recréer un rythme, des repères spatiaux et sociaux, des liens à travers un cocon familial qui permet de se reconstruire en dehors des institutions. Cet accueil est également particulièrement adapté pour les personnes d'origine rurales, les personnes âgées notamment, leur permettant de se restructurer

¹⁶ Agréments permettant d'accueillir chez soi de façon temporaire ou à l'année, pour les accueillant·es familiaux·ales, des personnes âgées ou en situation de handicap et pour les assistant·es familiaux, des jeunes relevant de l'ASE. Les assistant·es familiaux·ales sont usuellement désigné·es par le terme « familles d'accueil ».

autour d'activités appréciées. Enfin, le milieu rural constitue un lieu de vie propice à l'écoute, au contact, à l'éveil et à la responsabilisation des individus par des activités en lien avec la nature et les animaux présents sur le lieu d'accueil, permettant d'introduire des pratiques respectueuses de l'environnement.

En France, l'accueil social à la ferme et en milieu rural s'est structuré, à la demande d'organismes sociaux et pour des jeunes de banlieue parisienne. En 2003, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sollicite le réseau CIVAM¹⁷ afin de développer l'accueil de personnes âgées et en situation de handicap. En 2007, des partenariats se mettent en place avec des associations qui accueillent des personnes en situation de précarité. Parallèlement, le réseau Accueil Paysan signe en 2009 un protocole d'accord avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) afin d'étendre ces accueils dans les fermes aux jeunes de la PJJ.

D'autres structures associatives, à l'image du réseau ASTRA favorisent et soutiennent le développement de l'accueil social. Le réseau ASTRA est une association visant au développement de l'accueil social et thérapeutique en Rhône Alpes. Ses adhérent·es sont des porteur·ses de projet, des agriculteur·rices, des ruraux·ales, des structures sociales et d'insertion et des centres de formation.

« Outre la diversité des personnes accueillies et celle des formes d'accueil, ce sont surtout les systèmes de reconnaissance légale, politique et d'accréditation qui différencie l'accueil social à la ferme en France de celui d'autres pays européens où cette activité s'est beaucoup développée ces dernières années. En France, elle est portée par des associations à but non lucratif et des agriculteurs individuels, sans réelle politique ou cadre national. En Italie, on trouve des lois officialisant "l'agriculture sociale" quand aux Pays Bas, des centres régionaux d'appui à l'agriculture gèrent la labellisation, l'accompagnement et l'assurance qualité d'un service d'accueil social. En Norvège, des coordinateurs régionaux sont en charge de la mise en relation entre des fermes et des structures sociales »¹⁸

¹⁷ Le réseau CIVAM est un acteur associatif du développement agricole et rural qui accompagne agriculteur·rices et porteur·ses de projets dans leur installation et leur installation et leur changement de pratiques vers des systèmes plus autonomes et durables, la diversification de leur activité, la commercialisation en circuits de proximité, etc. Mouvement d'éducation populaire, son action repose sur le collectif et accorde une place centrale aux agriculteur·rices dans la recherche et l'évolution des pratiques agricoles.

¹⁸ ASSOULINE Gérard et AITCHISON Michèle, « La diversité est le mot clé », in *Les champs de l'accueil social, op.cit.*, p. 3.

c) Accueil Paysan : historique, activités, émergence et définition de l'accueil social

Accueil Paysan est une association d'éducation populaire rassemblant, défendant et soutenant des agriculteur·rices et des acteur·rices ruraux·ales qui ont une activité d'accueil touristique, éducatif et social à la ferme. Le réseau est engagé en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. Accueil Paysan est un label national qui inscrit sa démarche dans le cadre d'un développement durable des territoires.

Accueil Paysan s'est fondé :

- Sur des questions de diversification du milieu rural autour de l'accueil, du tourisme, du développement local, avec comme projet la reconstruction d'un tissu rural vivant
- Par la proposition d'une alternative à l'industrialisation de l'agriculture et aux exigences marchandes du tourisme
- Par la valorisation de la multifonctionnalité des fermes
- Pour le maintien et la création d'emplois en milieu rural, faisant de l'accueil un nouvel atelier de la ferme donnant accès à un complément de revenu et à un statut pour les conjointes collaboratrices

Ainsi, Accueil Paysan défend à la fois un tourisme ouvert à tous·tes privilégiant la qualité des relations humaines et une agriculture paysanne, « agriculture [...] à taille humaine, qui produit une alimentation saine et de qualité, [...] sans remettre en cause les ressources naturelles de demain », tel que défini par la FADEAR (Fédération Associative de Développement de l'Emploi Agricole et Rural).

Le réseau a été créé en 1987 par des paysan·es issu·es de l'association Peuple et Culture Isère. Lors des premières rencontres nationales en janvier 1987, ces principes fondateurs ont été déclinés en une charte éthique, réactualisée en 2007 à l'occasion des 20 ans du réseau :

- | | |
|---|--|
| <p>1. Accueil Paysan est partie intégrante de l'activité agricole. Il réunit dans la solidarité et le respect de l'environnement, paysan·nes, retraité·es, acteurs ruraux et paysan·nes de la mer.</p> | <p>2. Accueil Paysan est acteur de vie. L'accueillant fait connaître son métier, son environnement et son lien à la terre.</p> |
| <p>3. Accueil Paysan est pensé, organisé et animé par celles et ceux qui en vivent.</p> | <p>4. Accueil Paysan est pratiqué dans un souci d'échanges et de respect mutuel.</p> |
| <p>5. Accueil Paysan est facteur de développement local, il maintient la vie en milieu rural.</p> | <p>6. Accueil Paysan se veut ouvert et accessible à tous·tes.</p> |
| <p>7. L'accueillant·e garantit l'origine et la qualité des produits paysans qu'il propose.</p> | <p>8. Accueil Paysan propose un confort adapté à l'habitat local.</p> |
| <p>9. Accueil Paysan, avec tous les paysan·nes du monde, est international.</p> | <p>10. Accueil Paysan valorise les identités paysannes, partage un art de vivre, invente et cultive des lieux de résistance et de création.</p> |

Source : site Internet Accueil Paysan

Par la suite, le réseau s'essime en associations départementales et régionales créées à l'initiative des paysan·es locaux·ales. Entre 1987 et 1998, Accueil Paysan se structure autour d'une stratégie de développement et d'un modèle économique viable. Les pratiques portées par les accueillant·es sont formalisées en cahiers des charges, permettant de faire reconnaître les spécificités d'Accueil Paysan auprès du Ministère de l'Agriculture en 1997, du Ministère du Tourisme en 1998, enfin, du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et du secrétariat de l'Economie Sociale et Solidaire en 2000. Par ailleurs, la Fédération Nationale devient membre de la Confédération Nationale du Tourisme Rural, ce qui lui donne la possibilité de conseiller et d'exprimer son avis sur les futurs lois et décrets touristiques, et participe à l'élaboration de la loi sur le Code Rural.

En 2004, est créée l'association des Amis d'Accueil Paysan : composée de citoyen·nes et d'ancien·nes adhérent·es, elle a pour objectif d'encourager, de soutenir, et de promouvoir les activités du réseau Accueil Paysan.

Au fil de son évolution, le réseau se diversifie, s'ouvrant petit à petit à l'accueil social et solidaire et aux « acteur·rices ruraux·ales » ayant un lien à la terre, au vivant et faisant vivre le territoire. La démarche de favoriser le départ en vacances de familles en difficulté, soutenue dès le début de l'association (article 6 de la charte), est alors renforcée par des partenariats avec Vacances et Familles, la CAF de Lyon ou encore le Secours Populaire. A cette occasion, on élabore des cahiers des charges spécifiques pour ces accueils. En juin 2009, le réseau signe un protocole d'accord avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (lié au Ministère de la Justice). Et en novembre 2012, il signe une convention avec la fédération CIVAM pour développer l'accueil social.

Les deux réseaux travaillent désormais ensemble sur le développement, la structuration et la reconnaissance de l'accueil social à la ferme et en milieu rural. Il s'agit de :

- Porter politiquement ces activités pour favoriser la reconnaissance de la pratique de l'accueil social auprès des institutions
- Accompagner et mettre en place des actions de formation et d'échange de pratiques en direction des porteur·ses de projets et des accueillant·es
- Développer des partenariats avec des organismes sociaux qui accueillent des publics en difficulté
- Mettre à disposition des ressources à destination des associations Accueil Paysan et des groupes CIVAM locaux afin de développer et de faire vivre cette activité sur les territoires

L'accueil social à Accueil Paysan se déroule dans une structure ayant un projet établi, reposant sur des activités en lien avec la terre, que la structure soit agricole ou non. Les structures d'accueil et leur activité offrent un cadre, un contexte, un support concret et intégré dans une dimension socioéconomique réelle, en sortant de l'occupationnel.

L'accueil social fait l'objet d'un cahier des charges permettant la labellisation de l'adhérent·e et garantissant un cadre protecteur pour l'accueillant·e et l'accueilli·e. Les principes fondamentaux sont les suivants :

- L'accueil se fait dans le lieu de vie de l'accueillant·e
- Il a pour support la terre et le vivant
- Il s'inscrit dans une démarche collective entre l'accueillant·e, l'accueilli·e et l'organisme référent
- Il permet de diversifier les solutions d'accompagnement. Il s'inscrit donc dans la complémentarité du travail social réalisé en institutions. Dans la grande majorité des situations l'accueilli·e reste sous la responsabilité de la structure référente.
- Il est pour l'accueillant·e qui le pratique une activité complémentaire. Le temps consacré à cette activité est adapté pour ne pas mettre en péril les autres activités économiques. La rémunération des accueils est étudiée pour permettre la pérennité économique de l'activité.¹⁹

Ce type d'accueil est donc indemnisé. Les accueillant·es reçoivent une indemnité dédommageant les frais et le temps accordé à l'accompagnement des personnes accueillies. En général, ce prix est défini librement à la journée par l'accueillant, mais fait l'objet de pratiques d'harmonisation au sein de certaines associations locales.

¹⁹ Réseau CIVAM & Accueil Paysan, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 1, juin 2019, p. 7.

Le processus de labellisation est conçu comme une démarche d'accompagnement où la participation à des temps d'échange, des formations, mais aussi la rencontre avec d'autres adhérent·es pratiquant la même activité ont une place primordiale. La labellisation « par les pairs » s'effectue à travers une démarche d'intégration des porteur·ses de projets, une visite du lieu d'accueil par d'autres accueillant·es et une première année probatoire.

L'accueil social à la ferme et en milieu rural est proposé aux personnes qui ressentent le besoin de rompre avec leur entourage habituel. Il permet également de répondre aux besoins des organismes sociaux, en recherche de lieux alternatifs pour accueillir leur public.

2. La place prépondérante de la culture paysanne et des valeurs dans le métier

Le réseau Accueil Paysan s'est fondé sur les valeurs de l'agriculture paysanne, une forme d'agriculture qui entend respecter le vivant et l'humain, à travers les enjeux sociaux et environnementaux qu'elle défend. En effet, elle s'est forgée sur le refus du productivisme agricole. Les membres du réseau héritent donc d'une vision militante de leur métier, pour lequel ils entendent défendre le rôle social, culturel, économique et environnemental de l'accueil à la ferme.

Pour étudier la place des valeurs dans la pratique de l'accueil social à la ferme et en milieu rural, il convient de faire un détour sur le poids de celles-ci dans le projet défendu par Accueil Paysan et, à travers une approche comparée, dans l'engagement de femmes et d'hommes en faveur d'une agriculture paysanne.

a) Les valeurs défendues par Accueil Paysan : fondements, principes du métier de Paysan Accueillant Aménageur

Accueil Paysan, comme l'agriculture paysanne, est issu des difficultés rencontrées dans le monde agricole dans le contexte politique défavorable des années 1970-1980. Le projet politique de la Fédération Nationale Accueil Paysan consiste donc à « participer à la définition et à la diffusion d'une agriculture paysanne, citoyenne et territoriale » face au « bilan dramatique de l'agro-business (disparition et paupérisation des paysannes et paysans et, avec eux, de leurs cultures et de leurs compétences, pollution massive et destruction de la biodiversité, conséquences sanitaires, etc.) »²⁰. Il s'agit donc de promouvoir et de défendre le métier de paysan·e, au sein duquel le mouvement revendique la nature agricole des activités d'accueil à la ferme et des cultures paysannes portées par les accueillant·es. L'accueil est considéré par le réseau comme un facteur de développement local, économique et social, car il permet de réfléchir et d'échanger sur les modes de production, les savoirs et savoir-faire paysans et de faire découvrir aux personnes accueillies un territoire.

« Les adhérentes et adhérents d'Accueil Paysan ne se retrouvent pas dans la définition courante du métier d'agriculteur, qui donne une place centrale aux seules activités de production et aux compétences techniques. Cette définition prend source en effet dans une représentation du métier qui entretient le productivisme agricole, que [le réseau rejette] au profit d'une agriculture à visage humain, facteur de préservation des ressources, de dynamisme dans les territoires ruraux et de lien

²⁰ Fédération Nationale Accueil Paysan, TERRIEUX Agnès, MONDY Bernard, *Paysan Accueillant Aménageur, un métier pour la transition écologique*, 2021, p 5.

social. C'est pour valoriser cet autre visage de l'agriculture, en s'appuyant sur l'expérience des adhérent-es Accueil Paysan, que le réseau a construit le projet de recherche "Paysan Accueillant Aménageur". »²¹

Ce projet de recherche a permis de caractériser le métier des adhérent-es Accueil Paysan, son exercice et les compétences qu'il requiert. S'il y a autant de manières d'exercer le métier que d'adhérent-es, toutes traduisent une vision de l'agriculture et de la société qui est commune à l'ensemble du réseau : ce métier est né du rejet de l'industrialisation de l'agriculture et de la volonté de permettre à des paysan-es de vivre de leurs terres, de leurs savoirs et savoir-faire. Ces travaux de recherche défendent la contribution de ce métier à la transition agro-écologique et sa pertinence dans un contexte de dégradation des ressources naturelles et culturelles, de modification des aspirations sociétales et des demandes citoyennes vis-à-vis de l'agriculture, d'évolution des trajectoires d'installation et des profils des porteur-ses de projet.

En effet, Accueil Paysan s'est construit sur le développement de l'accueil de publics dans les fermes, conférant au métier des paysan-es accueillant-es un caractère spécifique et à l'accueil un rôle nouveau dans l'évolution des pratiques agricoles. Ainsi, les activités d'accueil touristique, social ou encore éducatif apparaissent à la fois comme des vecteurs d'installation agricole et de maintien en activité de fermes à taille humaine et des espaces de dialogue, d'éducation et d'ouverture entre villes et campagnes.

La « ferme multifonctionnelle insérée dans son territoire » se caractérise donc par l'ajout au secteur de production, d'activités d'accueil, de transformation et de valorisation des produits, de commercialisation et de services. La ferme est insérée dans un territoire, participant à son dynamisme, et dans les réseaux d'acteurs (territoriaux, professionnels, associatifs, personnels, etc.). En effet, on observe chez les agriculteur-rices engagé-es en faveur d'une agriculture paysanne une forte propension à l'investissement plus large dans des projets sur leur territoire, en lien avec des associations, des acteurs institutionnels et d'autres agriculteur-rices, le développement local constituant d'ailleurs un des six piliers de l'agriculture paysanne.

L'enquête menée dans le cadre du projet de recherche sur le métier des membres du réseau Accueil Paysan laisse apparaître le choix d'une production agricole « de plus en plus conditionnée par des pratiques respectueuses de l'environnement (réduction des intrants, associations culturales, recours à la labellisation en agriculture biologique) que l'on veut pouvoir expliquer aux personnes accueillies. Les enquêté-es ont témoigné de leur manière d'agir comme mêlant des savoirs divers (savoirs d'observation, savoirs vernaculaires, savoirs professionnels et savoirs savants) qui aident à

²¹ *Ibidem.*

l'adoption de pratiques agro écologiques. Ils ont aussi souligné que dans le cadre de l'activité de restauration, les temps des repas étaient privilégiés pour échanger sur les techniques de production, l'origine des produits et la qualité de l'alimentation. »²²

Ces engagements et cette volonté de partage avec la société démontre la place dans le métier de valeurs fortes et d'une culture paysanne marquées tant par une vision militante de l'agriculture que par des traditions de savoir-faire, d'accueil et d'échange au sein des fermes.

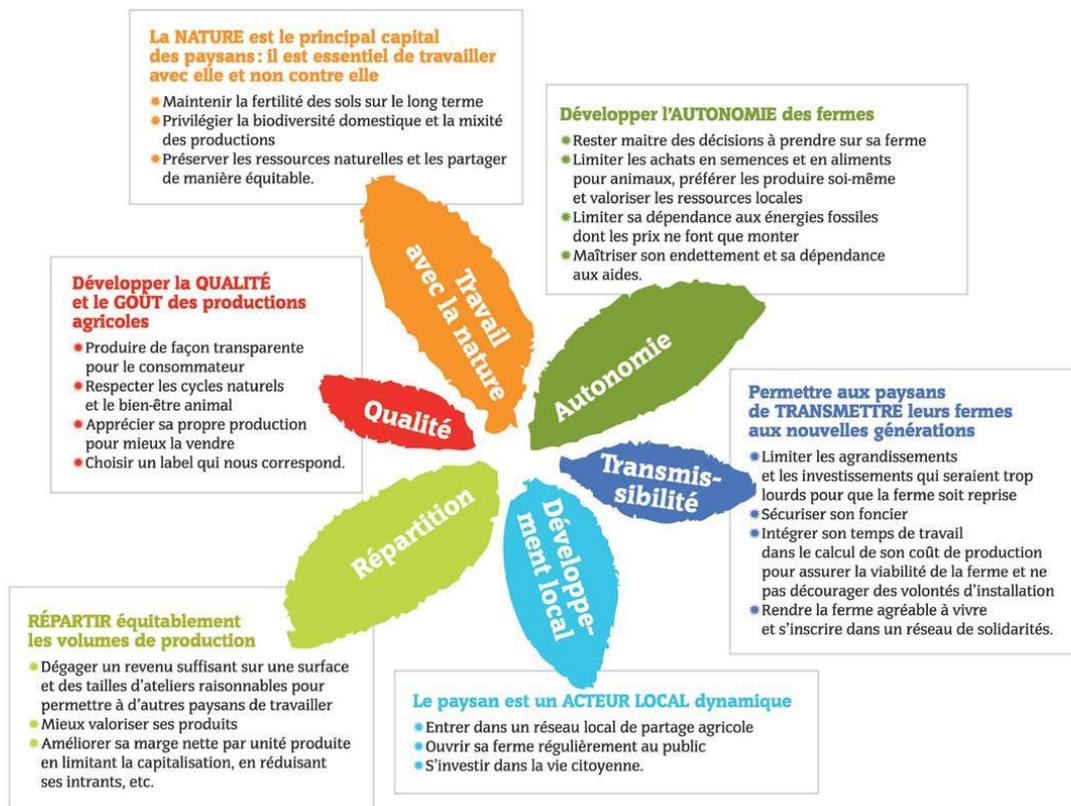
b) Les modalités d'acquisition de ces valeurs : approche comparée avec l'installation en agriculture paysanne

L'agriculture paysanne, portée par des organisations militantes, défend la vision du rôle social et environnemental d'une agriculture non-productiviste. En 1998, suite à plusieurs années de travail entre paysan·nes et chercheur·euses, la FADEAR publie la charte de l'agriculture paysanne organisée autour de trois dimensions :

- La dimension sociale, qui prend en compte l'emploi, la solidarité entre paysan·nes, le respect du droit à produire pour chaque paysan·ne et chaque région afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre ;
- La dimension environnementale, qui à travers la préservation de la qualité alimentaire, des équilibres écologiques, des paysages et de la biodiversité, entend participer au respect des consommateur·rices et de la nature ;
- L'efficacité économique : il s'agit de créer de la valeur ajoutée par rapport aux moyens de production mis en œuvre et aux volumes produits.

Ces dix dimensions sont reprises dans les dix principes de l'agriculture paysanne autour de critères de durabilité, de respect de l'environnement, d'autonomie, de transparence, de solidarité, de globalité et de conservation du tissu social local. Ces dix principes se déclinent en six thèmes plus opérationnels :

²² *Ibid*, p. 16.



Organigramme proposé par la FADEAR

On hérite donc d'un concept chargé d'enjeux militants portés par les associations (ADEAR, Confédération Paysanne). Cette vision militante de l'agriculture se différencie des principes de l'agriculture biologique, qui, elle, repose sur un cahier des charges précis, plus exigeant que la charte sur les enjeux sanitaires et environnementaux – ici, les exploitations font l'objet de contrôles et de certifications. Toutefois, si l'on n'a pas affaire à des réalités semblables et que ces deux formes d'agriculture rentrent parfois en conflit, l'émergence en tant que revendication sociale de l'agriculture biologique dans les années 60 a largement contribué à celle de l'agriculture paysanne dans les décennies qui ont suivi. Aussi, la plupart des paysan·es sont en agriculture biologique, certifiée ou non.

Aujourd'hui, si la profession connaît une baisse du nombre d'agriculteur·rices, l'agriculture paysanne reçoit une reconnaissance croissante et convainc de plus en plus d'agriculteur·rices, en témoignent l'évolution des pratiques de nombreuses petites exploitations (passage en bio, développement de méthodes alternatives plus respectueuses de l'environnement) et les installations, notamment hors cadre familial, de jeunes paysan·nes dans un monde traditionnellement marqué par un renouvellement endogène et familial. Ces néo-paysan·es représentent chaque année 30 % des nouveaux·elles installé·es²³.

²³ Devenir paysan : reconversions professionnelles vers l'agriculture. Les champs des possibles, Paris, 2016.

Afin de comprendre quelles valeurs sont à la base de l'agriculture paysanne, il convient d'étudier les facteurs qui participent au choix de cette forme d'agriculture.

Un contexte social, économique et politique favorable

Le premier facteur de choix de l'agriculture paysanne s'inscrit dans une dimension sociétale globale qui dépasse le libre arbitre des agriculteur·rices pour s'inscrire dans un cadre politique, des tendances sociales et économiques qui favorisent telle ou telle agriculture. Dans les années 50, on retrouvait des formes de travail de la terre proches de l'agriculture paysanne actuelle, mais les paysan·nes faisaient alors face à d'importants problèmes techniques, un travail d'une grande pénibilité et un manque de connaissances. Ces difficultés furent comblées dans les années 60-70 avec le développement de la mécanisation et de l'usage des engrais et pesticides chimiques (Van Dam et al., 2009). Aujourd'hui, c'est précisément cette définition dominante du travail héritée de la période de modernisation agricole que remet en cause l'agriculture paysanne.

Les préoccupations écologiques des années 70 liées à l'utilisation d'intrants de synthèses ont d'abord favorisé le développement du mouvement agrobiologique (Leroux, 2011), à travers un environnement social, économique et politique particulier. Ainsi, l'agriculture biologique s'est petit à petit institutionnalisée par la voie réglementaire dans les années 80, mais surtout par celle du marché, avec un renforcement dans les années 2000 des opportunités d'appui financier (Cardona et al., 2014). En effet, l'agriculture biologique, dans ses dimensions écologique, économique et sociale, constitue une des principales réponses aux objectifs de développement durable portés par les institutions, notamment depuis la conférence de Rio de 1992 (Van Dam et al., 2009). Avec l'Agenda 2000, réforme européenne consacrée au développement rural, le bio devient le deuxième pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) derrière celui de la politique des marchés. Aujourd'hui, bien qu'elle demeure un type d'agriculture parmi d'autres, l'agriculture biologique bénéficie d'une reconnaissance croissante sur le plan social, passant d'un phénomène de société marginal à une réalité majeure, trouvant une véritable place dans la conjoncture sociale, puisqu'on constate notamment une forte demande en produits issus de l'agriculture biologique. Finalement, « l'agriculture bio se trouve au point de rencontre des nouvelles revendications en matière d'environnement, de qualité de vie et de santé »²⁴. Cette réalité favorise l'installation et la transition en agriculture biologique des agriculteur·rices, mais aussi le développement de nouvelles voies : démarches de qualité, agriculture paysanne...

²⁴ VAN DAM Denise, NIZET Jean, STREITH Michel. *Les agriculteurs biologiques : ruptures et innovations*. Educagri éditions, Dijon, 2009.

En effet, au-delà de l'agriculture biologique, l'agriculture paysanne entend répondre aux besoins de la population, en écho aux enjeux sociétaux sur le plan de l'alimentation, de l'environnement ou encore de l'emploi. A travers le besoin alimentaire, d'abord, il s'agit de répondre aux exigences gustatives et sanitaires des consommateur·rices ; le besoin de lien social trouve écho dans les solidarités et l'animation du territoire que développe l'agriculture paysanne ; le besoin de biens et services dans la préservation du cadre de vie, de l'emploi ; enfin, le besoin de prise en considération des exigences écologiques est pris en charge par cette agriculture dans sa volonté de protection de la diversité du milieu naturel (source : site de la Confédération Paysanne). L'agriculture paysanne répond donc à une nécessité sociétale revendiquée par les agriculteur·rices qui la pratiquent comme facteur d'engagement, à l'heure où la relocalisation de la production devient vitale, à l'heure où la profession connaît une baisse considérable du nombre de chef·fes d'exploitation, les arrivées ne compensant pas les départs.²⁵

Historiquement, les préoccupations environnementales s'inscrivaient déjà plus largement dans les luttes sociales regroupant agriculteur·rices, consommateur·rices et écologistes à partir des années 60-70. En 1962, les agriculteur·rices font en effet face à la création de la PAC, qui, en plein productivisme, prévoit alors de restreindre la surface de terres agricoles et d'inciter la moitié des producteur·rices que comptait la Communauté européenne à quitter l'agriculture. Ces mesures radicales et volontaires provoquent de vives réactions dans le monde agricole, dont témoignent notamment les diverses manifestations d'agriculteur·rices en colère à Bruxelles, devant les bâtiments de la Communauté européenne (Van Dam et al., 2009). On constate donc une évolution de l'agriculture en tant que réalité sociale complexe, en attestent les nombreuses crises agricoles auxquelles les réformes peinent à répondre, mettant en cause les institutions. Le phénomène rencontre ainsi les mouvements sociaux insufflés par mai 68, dans ses dimensions à la fois écologiques, sociales, économiques et éthiques. En effet, ces nouvelles voix et voies en matière d'agriculture ne se limitent pas à un ensemble de techniques et méthodes, elles mettent en cause le système agricole dominant et, au-delà, le système de production de nos sociétés postindustrielles (Michelsen, 2001).

Cette défiance vis-à-vis des institutions de la modernité constitue un levier chez les agriculteur·rices dans leur choix personnel d'une agriculture plus respectueuse de l'humain et de l'environnement. Le chapitre 4 de l'ouvrage de Denise Van Dam, Jean Nizet, Marcus Dejardin et Michel Streith s'intéresse à ce phénomène de critique des institutions. Les auteur·rices reviennent sur les grandes institutions de la modernité théorisées par Giddens et témoignent des critiques qui sous-tendent ces institutions chez les agriculteur·rices engagé·es dans une démarche agrobiologique :

²⁵ *Devenir paysan : reconversions professionnelles vers l'agriculture, op.cit.*

- Le capitalisme, d'abord, s'il peut faire écho à des motivations économiques à s'engager dans l'agriculture biologique, parfois plus intéressante économiquement que l'agriculture conventionnelle, fait cependant l'objet de nombreuses critiques quant à ce qu'il produit sur la société. L'agriculture paysanne s'oppose là à l'idée d'accumulation des richesses, valorisant la juste répartition des volumes de production, la taille humaine des exploitations et la valeur ajoutée par la transformation et la vente en circuits courts.
- L'industrialisme renvoie à la transformation de l'ensemble de notre environnement matériel en un « environnement créé » : nous vivons la « fin de la nature » (Giddens, 2003). Ce phénomène touche de plein fouet l'agriculture où la chimie a pris une place considérable, où l'usage des sources d'énergies (charbon, pétrole, électricité), machines et autres technologies fait planer de nouveaux risques, notamment sur les sols et les cultures (pollution, réchauffement climatique, OGM...). Si les agriculteur·rices sont généralement favorables au principe de développement scientifique et technique, les critiques fusent quant aux méfaits de l'industrialisme sur la qualité des produits, l'environnement et la santé. L'appréhension face aux risques encourus encourage de nombreux exploitant·es agricoles à privilégier une agriculture biologique voire paysanne, qui mise sur une forme d'autonomie et un investissement humain plus conséquent plutôt que sur l'augmentation de la mécanisation.
- Le phénomène de surveillance, symptôme du contrôle exercé par les États modernes sur les individus, fait lui l'objet de critiques plus contrastées, davantage véhiculées par les producteur·rices de céréales et de lait dénonçant des contrôles excessifs que par les arboriculteur·rices et viticulteur·rices qui les acceptent comme gage de transparence pour les consommateur·rices.
- La puissance militaire, si elle est moins intimement liée à l'agriculture, est aussi la cible de critiques plus marginales, de la part d'agriculteur·rices et de milieux associatifs et syndicalistes agricoles qui adoptent des positions antimilitaristes.

Dans le même temps, les revendications issues des luttes sociales dessinent une nouvelle tendance, avec des trajectoires de néo-ruraux·ales, se tournant vers la profession. Ces « néo-paysan·es » désignent alors les agriculteur·rices qui ne sont pas issu·es du milieu agricole. Dans les années 1970, on assiste à un « retour à la terre » de ruraux·ales engagé·es dans un projet radical, celui de « changer la vie ». Le phénomène est aujourd'hui plus discret et moins étudié, mais semble relever de motivations davantage personnelles et intimes axées sur une aspiration à « changer sa vie » et mettre en cohérence ses valeurs et ses actes, dans un choix affirmé pour l'agriculture biologique et les circuits courts²⁶. Ainsi, une large proportion des porteur·ses de projet investissant le champ de l'agriculture biologique ou paysanne ne s'installe pas dans le cadre familial. On retrouve cependant

²⁶ *Ibid.*

chez ces néo-paysan·es des motivations similaires à l'ensemble des agriculteur·rices engagé·es en agriculture paysanne, parmi lesquelles « la recherche de la qualité (environnementale ou alimentaire) », dans un dessein de cohérence entre valeurs personnelles et projet professionnel. Le motif commun au choix d'une agriculture paysanne réside donc dans la volonté des porteur·ses de projets de s'engager dans des choix de vie, souvent en rupture avec une situation antérieure, professionnelle ou parfois déjà engagée dans l'agriculture, « qui ne leur convenait pas » (Cardona et al., 2014).

« La diminution des effectifs agricoles, l'élargissement du recrutement aux femmes et aux agents qui ne sont pas issus de milieu agricole, l'augmentation du niveau de diplôme des agriculteurs, ainsi que plus largement la précarisation des conditions d'emploi et l'émiettement du travail ont pour effet d'attirer vers l'agriculture biologique un ensemble d'agents qui ne sont pas forcément d'origine agricole et qui ont en commun de vouloir (re)faire de l'agriculture un travail pas comme les autres. »²⁷

A l'aune de ces motivations sociales générées par un paysage sociétal en pleine mutation, nous analyserons dans la suite de cette partie la dynamique qui se joue dans de tels choix, aux niveaux psychologiques et sociologiques.

Le rôle des émotions

Le premier chapitre de l'ouvrage *Les agriculteurs biologiques : ruptures et innovations*, s'interroge sur le rôle des émotions dans la recherche de sens chez les agriculteur·rices. En effet, de nombreux auteurs mettent en avant la manière dont les émotions jouent un rôle important dans la capacité des individus à prendre des décisions, à évaluer des événements et à entreprendre des actions (Damasio, *L'erreur de Descartes*, 1994). Or, il s'agit bien chez les paysan·nes qui s'installent ou qui s'engagent dans un processus de transition, de faire des choix, choix stimulés par la quête de certitudes qui résulte d'une situation de rupture avec des circonstances antérieures. Ici, les émotions génèrent une activité cognitive ouvrant sur un processus de production de sens (Rimé, 1995).

Ce processus est provoqué par une tension entre deux représentation de soi-même : par exemple, dans les cas de transition en agriculture biologique, le constat que son propre travail (en agriculture

²⁷ NICOLAS Frédéric, *L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ?*, in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, mis en ligne le 18 mai 2017. URL : <http://journals.openedition.org/traces/6850> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.6850> (consulté le 11 février 2023).

conventionnelle) pollue l'environnement et emprisonne dans un système et le souhait de contribuer au respect de l'environnement, de travailler la terre autrement (Higgins, 1987). Cet écart entre « soi actuel », représentation du sujet tel qu'il est actuellement, et « soi idéal », représentation du sujet tel qu'il serait idéalement, génère une remise en question chez la personne. Finalement, l'acte d'engagement dans l'agriculture paysanne résulte d'une interaction, chez le sujet, entre ses tensions identitaires et l'avènement d'un événement biographique (dépression, prise de conscience par un événement sur l'exploitation ou des rencontres, stage, lectures), qui vient se heurter aux logiques longues et structurelles du style de vie (Legrand, 1993). Cet épisode, souvent chargé d'émotions négatives, est résolu par un processus de redéfinition cognitive qui donne notamment la possibilité à l'agriculteur·rice de donner un sens positif aux événements rencontrés qui constituent alors des leviers de décision. Pour reprendre l'exemple de la transition en agriculture biologique étudiée dans le chapitre, la peur (liée aux risques pour la santé encourus par l'utilisation de produits chimiques), l'indignation, la honte ou encore la colère ressentis par l'agriculteur·rice à l'égard de pratiques qu'il ne cautionne plus le conduisent à une réaction d'éloignement pour vivre une phase d'approche avec l'agriculture bio, ces périodes se chevauchant et s'entretenant mutuellement.

Ces tensions identitaires font finalement germer des comportements d'exploration vers une nouvelle activité, l'individu se mettant en position de découverte sur le plan cognitif et social. « Les problèmes de compréhension intervenus pendant l'épisode émotionnel négatif (remise en question du système agricole conventionnel) se voient comblés par de nouvelles connaissances (du système agricole bio). Selon Rimé, cette nouvelle situation cognitive déclenchera des manifestations joyeuses telles que plaisir, exaltation, triomphe, etc. » (Van Dam et al., 2009). Cette transition est appuyée par la lecture de brochures et d'ouvrages, la rencontre d'organisations et d'agriculteur·rices bio installé·es, la réalisation de stages, qui participent à cette exploration. Ici, le sentiment de confiance généré lors de ces rencontres joue un rôle prépondérant dans la résolution positive de l'épisode de remise en question. Les affects (espoir, enthousiasme, excitation, soif de connaissance, plaisir, sérénité et sentiment d'épanouissement de soi) prennent la relève des émotions, impliquant une durabilité de la décision appuyée par la satisfaction d'avoir relevé un défi.

L'engagement dans l'agriculture paysanne ouvre alors la voie à de nouvelles émotions : plaisir dans le travail de la terre, le soin les animaux, la pluriactivité, les échanges avec les client·es et entre les salarié·es, la pratique d'une agriculture saine pour l'environnement et la santé et d'une production encrée sur un territoire ; sérénité dans la philosophie de vie et les convictions retrouvées ; liberté dans la responsabilité et l'autonomie acquise, l'émancipation vis-à-vis du monde industriel ; enfin, créativité dans la quête de connaissance, la redécouverte de son métier et la mise en place d'une communauté de pratiques (Wenger et coll., 2002).

Vers une redéfinition des frontières du métier

Les tendances sociétales des dernières décennies ont dessiné une segmentation du groupe professionnel agricole, majoritairement entre agriculteur·rices conventionnel·es à temps complet, spécialisé·es sur une production, et agriculteur·rices biologique ayant recours à des techniques alternatives. Si l'agriculture biologique bénéficie d'une légitimation croissante sur le plan social et que la conventionnalisation a rendu le travail professionnel des concerné·es possible, les logiques d'engagement éthique du bio se heurtent à la volonté dans l'après-guerre de faire atteindre aux agriculteur·rices une forme de parité sociale et économique vis-à-vis des autres groupes professionnels. En effet, « cela implique d'affranchir le travail agricole de l'économie domestique dans laquelle il est enchâssé : en l'espace de quelques années, l'autoconsommation, l'autosuffisance, le troc et le recours à des formes de travail non reconnues – comme le travail à l'extérieur de l'exploitation des ouvriers-paysans, le travail domestique des conjointes, le travail au noir ou bénévole des membres de la maisonnée – deviennent des pratiques déviantes²⁸, comme d'ailleurs l'usage de certains instruments et techniques de production (binette, traction animale, etc.). »²⁹. L'envie de vivre son travail comme un style de vie, une vocation (Suaud, 1978 ; Bessière, 2003) vient donc se heurter à la volonté de conditions égales au modèle salarial. Pour dépasser ce paradoxe, on observe aujourd'hui que de nombreux·ses agriculteur·rices, notamment néo-paysan·nes, s'engagent dans un processus de redéfinition des frontières du métier, processus qui constitue un véritable levier au choix d'une agriculture paysanne, s'additionnant aux revendications environnementales et sociales que nous avons soulevées.

Frédéric Nicolas, dans son article « L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ? » étudie les différents projets de redéfinition des frontières du travail, leur nature, leurs leviers et les difficultés rencontrées, parmi les agriculteur·rices biologiques, en fonction de leurs origines et trajectoires sociales. Il repère ainsi quatre catégories sociales d'agriculteur·rices engagé·es dans ce processus.

Les « omnivores » désignent les agriculteur·rices issu·es de la petite bourgeoisie et des métiers du *care* ou de la culture. L'installation en agriculture biologique constitue généralement chez ces personnes un moyen de retrouver du sens et une marge de manœuvre dans un travail jusque-là jugé trop routinier, sédentaire voire hiérarchique et bureaucratique. Il s'agit là de redéfinir pour soi-même le contenu et le sens du travail, de reprendre le contrôle du temps entre temps de travail et

²⁸ En sociologie, la déviance désigne un comportement qui vise à enfreindre les normes sociales, les codes culturels admis et reconnus dans une société ou dans un groupe donné. Cela suppose l'existence d'une norme, l'existence d'un comportement de transgression de cette norme, enfin, l'existence d'un processus de désignation, de stigmatisation de cette transgression.

²⁹ NICOLAS Frédéric, *L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ?*, op. cit.

temps hors travail. Les omnivores bénéficient d'importants leviers qui participent au choix et favorisent leur installation en agriculture : une socialisation secondaire au travail agricole par le monde associatif ou des stages découvertes, un capital économique qui assure la possibilité de se tester, une assurance conférée par leur origine sociale. Cependant, ils font généralement face à un décalage vis-à-vis des attentes véhiculées par l'ensemble des organisations agricoles, et ce poids de la norme de l'agriculture professionnelle entraîne un sentiment de déclassement. L'engagement de néo-paysan·nes issu·es de la petite bourgeoisie peut donc avoir des coûts économiques et symboliques importants pour les concerné·es, amenant à des trajectoires de sortie du métier ou à un réajustement des pratiques qui réduit la volonté initiale de remettre en question les frontières du travail.

Chez les « artisans » se dessine une trajectoire entre origine populaire et installation en agriculture motivée par le désir d'être son·a propre patron·e. Après une expérience décevante du salariat, il s'agit en effet pour les concerné·es de retrouver du sens et de l'autonomie à travers un statut indépendant. On observe dans les choix opérés par les artisan·nes une volonté de maîtriser son activité, notamment à travers la vente directe, moyen de contrôler ses débouchés et de sécuriser ses revenus. Par ailleurs, on retrouve dans cette catégorie d'agriculteur·rices beaucoup de profils installés en maraîchage ou en arboriculture, productions qui sollicitent des formes « d'intelligence de la main » (Sennett, 2010) qui s'opposent là aux institutions mises en cause (école, travail). Les artisan·es bénéficient généralement d'une socialisation domestique et technique au travail de la terre, soit par le biais de l'entourage, soit à travers des formes de « travail à-côté » (Weber, 1989) telles que le jardinage, le bricolage ou la mécanique, qui participent notamment à faire entrer l'agriculture dans le champ des possibles professionnels. De plus, l'alternance entre emploi salarié, temps hors-travail et périodes de sortie du marché du travail (chômage, RSA) permet de vivre des expériences alternatives (voyages, vie en habitat autogéré) qui incitent à se lancer malgré un capital social et économique réduit. La faible connaissance des rouages du métier et les difficultés qui peuvent être rencontrées lors de l'installation où l'accès au foncier demeure complexe amènent les artisan·nes à se tourner vers des organisations paysannes, telles que la Confédération Paysanne ou les ADEAR, qui leur offrent les ressources organisationnelles, financières, administratives et juridiques nécessaires. Cependant, les artisan·es finissent par s'adapter aux organisations agricoles majoritaires par pragmatisme, ce qui limite certaines pratiques (reproduction et conservation des semences, traction animale, permaculture) et implique une moindre remise en question des frontières du métier.

Le profil des « ingénieux » renvoie aux paysan·es arrivé·es dans le métier par le biais des études d'ingénieur. Souvent issu·es de la bourgeoisie agricole ou économique, le choix d'une agriculture biologique n'est pas induit par la socialisation primaire des fractions embourgeoisées et catholiques de l'agriculture ni par la certification scolaire qui encouragent plutôt la modernisation agricole. Elle

est le produit d'une socialisation estudiantine plus militante et d'une accumulation d'expériences partiellement déviantes faisant signe vers une critique des logiques de domination inhérentes à l'économie capitaliste. Par exemple, l'expérience de la coopération internationale fait prendre conscience des conséquences de la modernisation agricole sur les échanges Nord-Sud. Le projet de redéfinition des frontières du travail agricole est ici de faire œuvre de « pionnier-es » en rompant avec l'extrême division du travail et l'utilisation d'intrants de synthèse héritées de la période de modernisation agricole pour finalement « montrer que c'est possible ». « L'esprit ingénieur » (Vatin, 2008) permet là de mobiliser des ressources techniques et administratives supplémentaires lors de l'installation, offrant un véritable appui sur la gestion de projet et une forme de pragmatisme dans les choix d'exploitation. Si ce profil de paysan-es bénéficie d'une bonne légitimité auprès des organisations agricoles, légitimité favorisée par un fort capital symbolique, la situation de rupture avec l'héritage familial et scolaire qui catégorise leur parcours peut être mal vécue, d'autant plus qu'ils devront faire face à un étiquetage au sein même du monde agricole, par les exploitant-es qui ne sont pas en bio et les renvoient à leur posture de « donneur-euses de leçon » comme par les producteur-rices bio moins habiles techniquement qui leur reprochent la dimension trop « conventionnelle » ou « industrielle » de leur activité. Ces difficultés entraînent un désengagement des organisations agricoles et un isolement vis-à-vis des autres producteur-rices, les ingénieux-ses privilégiant alors la recherche de temps pour elles/eux et pour leur éventuelle vie de famille.

Les « héritiers sans héritage » désignent les enfants d'agriculteur-rices qui ne trouvent pas les conditions financières, matérielles et foncières pour s'installer, là où « seules des innovations donnant lieu à un travail de haute valeur ajoutée permettent de survivre » (Van Dam et al., 2009). Ici, le choix de l'agriculture biologique constitue donc une occasion de s'installer et relève davantage d'une remise en question des risques sanitaires liés aux pesticides qu'un engagement écologique. Dans un rapport à la fois critique et compréhensif vis-à-vis de la définition dominante du travail agricole, le projet de redéfinition des frontières du métier pour les héritier-es sans héritage est d'améliorer les conditions d'exercices de l'agriculture, à travers une revendication de parité de revenus et de modes de vie vis-à-vis des autres groupes professionnels. L'apprentissage du métier est favorisé chez ce profil d'agriculteur-rices par une socialisation précoce au travail de la terre, parfois par la formation technique et des emplois agricoles, para-agricoles ou des formes de travail au noir qui réactivent le lien avec les réseaux de sociabilité agricole. Par ailleurs, le capital social lié à leur origine agricole favorise leur entrée dans le métier, leur donnant une connaissance des rouages institutionnels de l'installation et une place spécifique eu sein du segment agrobiologique où les exploitant-es sont rarement issu-es du milieu. L'installation implique pour elles/eux de moindres coûts sociaux et de faibles déplacements qui tendent à rendre plus acceptable, aux yeux de l'ensemble du groupe professionnel, leur définition du « vrai travail » agricole. Cependant, ils devront se confronter à des contraintes structurelles, limitant notamment la possibilité d'engager un-e salarié-e à temps complet ou en CDI. On observe donc chez ces agriculteur-rices davantage de

recours au travail précaire ou non déclaré et bien souvent au travail invisible des conjointes sur des fonctions telles que la comptabilité, la commercialisation, la communication... Enfin, la redéfinition des frontières du métier est limitée par des trajectoires allant finalement dans le sens d'un ajustement maximal à l'agriculture professionnelle, à travers une implication dans les organisations agricoles dominantes plutôt que militantes.

Pour conclure, on observe une évolution des manières de concevoir le métier d'agriculteur·rice inhérente au contexte sociétal, à la fois sur le volet alimentaire et environnemental (nourrir la population et préserver les ressources naturelles) que sur le plan de la profession elle-même, vécue à travers une vision multifonctionnelle de l'agriculture. Le choix d'une agriculture paysanne implique là un recours à une redéfinition du travail qui se traduit chez les porteur·euses de projets comme un engagement, pour lequel les paysan·ne s'attachent à défendre des valeurs dans leur métier, au sein duquel le choix de l'accueil social prend tout son sens.

3. L'engagement en accueil social à Accueil Paysan

A présent, nous pouvons étudier comment se traduit cet engagement en faveur d'un système agricole alternatif dans la pratique de l'accueil social, des valeurs favorisant finalement le développement d'une activité d'accueil aux choix opérés par les accueillant-es, en passant par les modalités d'intégration de ces valeurs chez les sujets concernés.

Pour aborder la question de cet espace individuel de décision, j'ai donc mené deux entretiens exploratoires avec des adhérent-es Accueil Paysan, un homme et une femme, avec qui j'avais déjà pu échanger et dont je savais pouvoir obtenir une réponse favorable à ma demande. Avant de les contacter, j'ai tout d'abord pris soin de bien définir la condition de collecte des données et de réfléchir à ma question de départ, afin qu'elle soit assez large pour balayer toutes les réponses possibles que la population étudiée peut apporter et suffisamment compréhensible pour que je n'ai pas besoin de préciser ma question au cours de l'entretien. En effet, dans un entretien exploratoire, il s'agit de ne pas interrompre la personne, de la laisser dérouler son récit. Je suis donc partie de la question suivante : « quelles sont les valeurs qui vous ont amené à pratiquer l'accueil social à la ferme et en milieu rural avec Accueil Paysan ? ».

Par ailleurs, j'ai décidé de mener ces entretiens en visioconférence, mon territoire d'enquête étant national et ne pouvant me déplacer pour chaque personne interrogée. J'ai effectué ma demande par mail, précisant ma démarche de recherche, ses modalités de réalisation et mes règles déontologiques (enregistrement de l'entretien pour pouvoir le traiter ensuite, anonymisation des données...). J'ai également pris soin d'interroger différents profils, avec une agricultrice et un acteur rural ayant des parcours et des choix d'accueil différents. Si les deux personnes que j'ai interrogées proposent plutôt des séjours de répit individualisés, leur situation est sensiblement différente, l'une exerçant en couple et accueillant plutôt des jeunes, l'autre exerçant seul et accueillant tout type de public.

Mon premier entretien s'est déroulé en visioconférence le 21 avril 2023 et a duré 20 minutes. J'ai échangé avec Laurent, adhérent Accueil Paysan depuis de nombreuses années, qui a d'abord exercé son activité d'accueil dans les Côtes d'Armor pendant dix ans avant de s'installer suite à un divorce dans la Creuse avec un nouveau projet d'accompagnement social autour de la médiation animale. Si Laurent fait plutôt de l'accompagnement individualisé, il souhaite proposer un accueil inconditionnel, à la fois agritouristique, en camping et chambre d'hôte, et social, pour des jeunes comme pour des adultes en situation de handicap.

J'ai réalisé mon deuxième entretien avec Anne-Sophie le 25 mai et celui-ci a duré environ une heure.

Anne-Sophie est installée en Saône-et-Loire avec son conjoint Florent avec elle fait de l'accueil de jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse depuis 2013. Ils accueillent également des touristes en chambre d'hôte et yourte et des wwoofers sur leur ferme avec petit élevage ovin et caprin, production et transformation de fruits.

Nous reviendrons plus en détails sur les parcours de ces deux accueillant·es et leurs choix d'engagement au fil de cette partie.

a) Les valeurs favorisant le choix de pratiquer l'accueil social à Accueil Paysan

Tout d'abord, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, faire un pas de côté dans ses pratiques agricoles relève d'une vision de l'agriculture et de dispositions spécifiques. Ce phénomène renvoie aux exploitations « atypiques », définies dans l'étude *Les agriculteurs « atypiques » : précurseurs ou doux rêveurs ?* (F. Lefebvre et al., CNASEA, 2007) comme une exploitation agricole qui réunit trois critères :

- Plus de 50 % de la commercialisation des productions est réalisée hors des circuits classiques, essentiellement en circuits courts et vente directe
- La production fait appel à des variétés et/ou races peu communes
- L'exploitation est diversifiée dans ses activités (plus de 30 % du temps de travail consacré à des activités secondaires non agricoles mais en lien avec l'exploitation)³⁰

A travers la vision militante du métier de « Paysan Accueillant Aménageur » défendue par le réseau Accueil Paysan, l'accueil est considéré comme un facteur de lien entre villes et campagnes, de développement local, de préservation de l'agriculture paysanne, de maintien d'emplois à la ferme et en milieu rural ou encore d'éducation citoyenne. Ces éléments sont autant de leviers qui permettent de donner du sens au métier de « Paysan Accueillant Aménageur », au sein duquel l'accueil social renvoie à des valeurs spécifiques. En effet, au-delà de l'agritourisme, Accueil Paysan revendique à travers l'accueil social un accueil inconditionnel de tous les publics (article 6 de la charte), que Laurent, avec qui j'ai échangé dans le cadre de mon enquête de terrain, me présente comme une valeur à la base de son choix de faire l'accueil social.

Par ailleurs, cette activité se situe au croisement d'enjeux sociétaux, tant par le modèle agricole qu'elle revendique que par les besoins sociaux auxquels elle entend répondre, enjeux qui motivent les adhérent·es à s'inscrire dans ce dispositif.

³⁰ CARDONA Aurélie, CHRETIEN Fanny et LEROUX Benoît. *Dynamiques des agricultures biologiques effets de contexte et appropriations*. Educagri éditions, Dijon, 2014. ISBN : 978-2-7592-2159-2

En effet, cet engagement permet de défendre une culture paysanne, véritable contre-pied à l'agriculture industrielle, qui a été pour Laurent un levier d'adhésion au projet global d'Accueil Paysan. Pour lui, son choix d'accompagner des publics spécifiques avec comme support « la ferme, les circuits courts et l'autonomie alimentaire » s'inscrit dans une « forme d'engagement politique » en faveur d' « un autre modèle agricole en France et à l'international » (paysans sans terre au Brésil, lutte contre les OGM...), dans une volonté de « transformation du modèle et des politiques agricoles relevant de l'agriculture conventionnelle ». Au-delà de ces valeurs, en générant des revenus supplémentaires – bien que souvent irréguliers et faibles – l'activité d'accueil peut favoriser le maintien de l'exploitation en permettant d'être moins dépendant·e des aléas des marchés agricoles. Par la pratique de l'accueil social, les agriculteur·rices ont aussi le sentiment d'être utile et de contribuer, non plus seulement à la production de biens agricoles, mais aussi à la création de services pour les populations les plus fragilisées. Cette dimension sociétale dépasse le seul libre arbitre des accueillant·es pour inscrire l'agriculture sociale dans un cadre politique, des tendances sociales et économiques au sein desquelles Accueil Paysan veut se donner les moyens d'agir :

« Nous voulons apporter à notre milieu professionnel un point de vue nouveau sur son rôle dans la société. Quand vous choisissez un mode de production, par les capitaux que vous mobilisez, les terres que vous occupez, le type de nourriture que vous produisez, les aides publiques que vous revendiquez, vous participez à l'établissement de rapports sociaux attachés à ce mode de production et, par exemple, en ce moment, à l'accroissement des inégalités. Quand vous acceptez comme horizon la concentration et l'agrandissement des fermes, vous faites disparaître du travail qui n'est plus aujourd'hui compensé par des postes dans l'industrie. En ce sens, "l'agriculture est toujours sociale". L'agriculture est un fait social et l'accueil social participe à dévoiler une dimension déjà à l'œuvre dans la ferme. »³¹

Ainsi, il s'agit de s'ouvrir à la société et de répondre aux besoins de la population, en partageant son cadre de vie et ses bienfaits à ses membres les plus fragiles. L'accueil social est alors un moyen « d'ouvrir la ferme vers l'extérieur malgré les contraintes qui rendent souvent la mobilité difficile, de générer des rencontres, de se confronter à d'autres univers »³². L'accompagnement de publics spécifiques à la ferme participe en effet à créer de la mixité et une ouverture sur le monde pour les milieux ruraux. L'accueil social est à ce titre une position politique et idéologique pour Anne-Sophie. Pour elle, l'accueil touristique, social et la présence de wwoofers sur le lieu d'accueil qu'elle a développé avec son conjoint favorise chez chacun de ces publics « l'ouverture d'esprit, l'acceptation de la différence, le fait de ne pas étiqueter les gens par rapport à ce qu'ils font ou ce

³¹ Réseau CIVAM & Accueil Paysan, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 1, *op. cit.*, p. 3.

³² *Ibid*, p. 22.

qu'ils ont fait dans la vie », concourant à sa volonté de créer du « lien villes - campagnes ». Des valeurs qu'elle porte haut et fort et qu'elle souhaite essayer sur son territoire :

« Sur le territoire, le fait qu'on accueille dans la diversité et qu'on aille voir les gens du coin, qu'on fasse les marchés avec les jeunes, j'aime me dire que ça peut permettre aux personnes du territoire de se faire une autre idée de ces jeunes qu'ils ne rencontreraient pas autrement, que ça contribue à ce qu'il y ait moins d'aprioris. »

En effet, si la culture rurale et paysanne est pétrie de ces valeurs d'entraide comme nous l'avons vu dans la première partie, les milieux ruraux sont aussi marqués par une forte homogénéité des populations, notamment en termes d'origine ethnique. L'accueil social constitue donc un moyen de valoriser par ces formes d'entraide les jeunes relevant en général de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou de l'Aide Sociale à l'Enfance accueillis par Anne-Sophie et son conjoint.

Finalement, « l'accueil revêt très souvent une dimension politique : volonté de transformation des rapports sociaux, souhait de faire quelque chose à son échelle, besoin d'inscrire son action dans une réflexion globale via le travail en réseau. »³³

Toutefois, « l'accueil [peut aussi] être une démarche très personnelle, qui peut permettre de rendre ce que l'on a reçu, qui peut être associé à une histoire familiale (par exemple, un enfant handicapé, un parent dépendant...) »³⁴, renvoyant à des valeurs plus intimes. Un certain nombre de porteur·ses de projet explique d'ailleurs le développement de cette activité comme un besoin vital d'un projet qui fait sens.

Pour Laurent, cet engagement est également lié à son histoire individuelle et familiale. Originaire d'une classe populaire et ouvrière, il me confie que son grand père engagé au Parti Communiste a été une figure marquante dans son histoire, favorisant sa reconnaissance dans Accueil Paysan, une association d'éducation populaire issue de Peuple et Culture, réseau né de la Résistance. Dans les valeurs qui ont motivé Laurent à pratiquer l'accueil social, on retrouve une forme de défiance vis-à-vis des institutions : « j'ai toujours eu une position critique par rapport au système en général [...]. Très vite, je me suis positionné dans une forme de contre modèle social, éducatif favorisant d'autres modèles qui se sont traduit à travers mon parcours, mes expériences de vie et mes expériences professionnelles, jusqu'à mon choix de faire de l'accueil de tout type de publics à la ferme ».

³³ *Ibidem.*

³⁴ *Ibidem.*

L'accueil social peut donc relever d'un effet d'héritage (moral, politique, culturel et religieux), notamment d'une volonté de poursuivre l'expérience familiale. Par exemple, avoir connu cette pratique de l'accueil durant son enfance peut être un élément fondateur de ce projet, à l'image de Mathieu, qui pratique aujourd'hui l'accueil social après avoir grandi dans une ferme avec activité d'accueil :

« J'ai passé mon enfance au lieu-dit la Bonelière au sud de la Normandie. Mes parents étaient producteurs de lait bio. Nous avons accueillis au sein de notre famille, pour des durées variables, des jeunes "placés par le juge". [...] En 2015, mes parents prennent doucement leur retraite et je suis venu m'installer à la Bonelière avec ma compagne, Laure, et notre petite fille, Sitti. [...] En 2016, j'ai terminé mon contrat et j'ai décidé de développer mon activité [...] : gîte et camping Paysan, petit élevage caprin avec transformation en saison, la découverte du travail avec l'âne, potager, verger, les abeilles, la basse-cour [...] et l'accueil individualisé de personnes via le service d'accueil familial du Conseil Départemental. »³⁵

Chez Anne-Sophie, ce sont ses études, ses voyages et son parcours qui ont forgé les « valeurs d'ouverture à l'autre, à la différence, d'ouverture aux autres cultures » qui ont inspiré la création de son lieu d'accueil. Son précédent travail dans les quartiers populaires de la banlieue parisienne, l'a également reliée aux valeurs universelles de la culture paysanne qui la portent encore dans son projet actuel. En effet, à travers la mise en place de séjours de vacances en milieu rural pour les jeunes des quartiers, en lien avec le réseau CIVAM, elle a découvert les enjeux qui reliaient les parents de ces jeunes, parfois encore en lien avec les paysan·es de leurs village à qui ils envoyaient de l'argent, et les paysan·es du réseau CIVAM en France. Son parcours de vie l'a ainsi amenée à intégrer des valeurs paysannes, dans un lien fondamental au « besoin universel de se nourrir », qui fait que nous sommes toutes et tous concerné·es par les valeurs de l'alimentation.

b) Les processus d'acquisition de ces valeurs et de cette culture d'accueil

Afin de mieux comprendre les modalités d'acquisition de ces valeurs, il convient d'étudier les différents profils d'accueillant·es pouvant exister, en termes d'origine sociale et professionnelle, et comment s'opère le choix de faire de l'accueil social.

Une enquête a été réalisée sur les accueillant·es en 2016 : parmi les 404 adhérent·es Accueil Paysan qui ont répondu à l'enquête, 89 ont déclaré avoir une activité d'accueil social. Parmi ces accueillant·es :

³⁵ *Ibid.*, p. 25.

- 75 % sont agriculteur·rices ou retraité·es agricoles et 25 % sont « acteur·rices ruraux·ales ».
- Les accueillant·es ont en moyenne 43 ans.
- 46 % ont intégré l'activité d'accueil social au moment de leur installation, 54 % ont développé l'activité d'accueil social en cours d'activité.
- 32 % sont originaires de milieux urbains, 24 % sont originaires de milieux ruraux non-agricoles, 40 % sont originaires de milieux agricoles.
- 8 % sont diplômé·es du secteur social³⁶

L'enquête de conjoncture lancée à Accueil Paysan en 2022, pour laquelle j'ai participé à l'analyse des résultats, révèle que 25 % des adhérent·es en accueil social du réseau ont aujourd'hui un diplôme de travailleur·se social·e. Cette évolution montre bien que « de plus en plus de travailleurs sociaux se tournent vers le réseau, espérant créer, à la campagne et en toute indépendance, des conditions plus sereines d'exercice de leur métier »³⁷, permettant de vivre leur travail comme un style de vie, une vocation (Suaud, 1978 ; Bessière, 2003).

Cette tendance renvoie à celle des agriculteur·rices qui s'engagent en agriculture biologique, un choix de vie souvent en rupture avec une situation antérieure, professionnelle ou parfois déjà engagée dans l'agriculture, « qui ne leur convenait pas » (Cardona et al., 2014). Nous pouvons supposer que chez ce profil d'ancien·nes travailleur·ses sociaux·ales en institutions on retrouve cette recherche d'une certaine cohérence entre valeurs personnelles et aspirations professionnelles à travers l'ouverture de lieux d'accueils à la ferme et en milieu rural. L'entretien avec Laurent nous le confirme : c'est après des questionnements politiques sur son travail dans l'insertion de demandeur·ses d'emploi en Bretagne qu'il est sorti du salariat pour créer son activité d'accueil social à la ferme. En effet, cette dernière expérience professionnelle lui a donné le sentiment « de faire des personnes accompagnées des travailleurs pauvres, parce qu'il n'y avait pas d'emploi localement et que quand les personnes partaient pendant six mois sans accompagnement du chantier d'insertion, elles revenaient s'inscrire dans le dispositif ». Cette remise en question des structures sociales et médico-sociales institutionnelles font qu'à un certain moment s'effectue une bifurcation dans la pratique et dans la vision de ce métier, conduisant à l'acquisition de nouvelles valeurs. Ainsi, comme pour les agriculteur·rices biologiques, ces tensions identitaires font germer des comportements d'exploration vers une nouvelle activité, l'individu se mettant en position de découverte sur le plan cognitif et social (Van Dam et al., 2009).

Lorsqu'elle n'est pas transmise par l'héritage familial ou moral, l'acquisition de ces nouvelles valeurs s'effectue à travers une accumulation d'expériences partiellement déviantes vis-à-vis de l'activité

³⁶ *Ibid.*, p. 23.

³⁷ *Ibid.*, p. 3.

initiale et une socialisation à d'autres milieux. Pour Anne-Sophie, ce sont ses études dans le développement et l'humanitaire, au cours desquelles elle a vécu des expériences et stages en Afrique qui ont forgé son attachement à l'interculturalité et sa volonté de garder un lien fort avec l'Afrique en travaillant avec des publics issus de l'immigration. Si au cours de ce processus, elle a pu remettre en cause le monde de l'humanitaire, sentant que sa place était plutôt en France, elle s'est socialisée au fil de ses expériences à cette forme d'interculturalité, me confiant que lorsqu'elle a finalement travaillé en banlieue parisienne, elle se sentait « à [sa] place », parlait « wolof [le dialecte sénégalais] et arabe avec les gens du quartier », une expérience fondatrice dans son projet d'accueil social en milieu rural.

On peut aussi relever chez ce profil d'accueillant·es une socialisation secondaire au travail agricole par le monde associatif, comme pour Anne-Sophie qui a pu découvrir le monde paysan à travers le projet de vacances à la ferme qu'elle a mis en place alors qu'elle travaillait en banlieue parisienne.

Enfin, comme pour la catégorie des « artisans » théorisée par Frédéric Nicolas dans *L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ?*, après une expérience décevante du salariat, il peut aussi s'agir pour les concerné·es de retrouver du sens et de l'autonomie à travers un statut indépendant. « Ce sont soit des "vocations tardives", soit des "vocations refoulées" qui s'expriment après une première carrière professionnelle. L'installation en agriculture est alors envisagée comme une composante en mesure de valoriser les compétences acquises pendant la première carrière. »³⁸

Nous pouvons également remarquer parmi les profils des accueillant·es des parcours de néo-ruraux·ales se tournant vers la profession agricole avec comme projet de mettre en place une activité d'accueil de publics spécifiques à la ferme. Ces 32 % d'adhérent·es en accueil social originaires de milieux urbains révélés par l'enquête menée dans le réseau Accueil Paysan en 2016 sont en partie également concernés par cette recherche de sens et de meilleures conditions dans l'exercice de leur métier de travailleur·ses sociaux·ales, à l'image d'Anne-Sophie qui a elle-même grandi en ville. Ce phénomène renvoie également à celui des néo-paysan·es, de plus en plus nombreux·ses à se lancer avec un projet de diversification agricole dès l'installation.

Enfin, l'accueil social peut apparaître dans le projet des agriculteur·rices accueillant·es plus tardivement, à travers cette même volonté de redéfinir le contenu et le sens du rôle de leur métier, des éléments dans la trajectoire des paysan·es menant à une bifurcation dans leurs pratiques et représentation de l'agriculture. Cette acquisition de nouvelles valeurs peut se faire au contact de personnes pratiquant ce type d'accueil ou bien suite à une demande d'une institution directement auprès de l'agriculteur·rice. A titre d'exemple, Laurent, après son installation dans un premier temps

³⁸ *Ibid.*, p. 22.

comme Assistant Familial, a finalement décidé de ne pas renouveler sa demande d'agrément, souhaitant retrouver de la « marge en terme de liberté, d'initiative » dans l'accueil de publics spécifiques. De nouveaux accueils se sont finalement mis en place lorsqu'il a rencontré une éducatrice référente d'un foyer qui recherchait une place pour l'accueil individuel d'une jeune avec une situation difficile.

On voit ici l'importance du réseau. Si la plupart des accueillant-es sont finalement « des personnes qui ont "vraiment" fait le choix de leur métier qu'elles soient d'origine agricole ou non »³⁹, c'est bien souvent par des rencontres et des moments d'échange, que les porteur-ses de projet passent de l'idée à la mise en place de leur projet et de leurs premiers accueils. Le réseau Accueil Paysan a occupé pour les personnes que j'ai enquêtées une place très importante dans la définition de leur projet d'accueil, appuyée par la rencontre avec d'autres accueillant-es installé-es, la réalisation de formations, qui participent à cette exploration. Et ce sont les valeurs de l'association qui les ont convaincu : Laurent me raconte qu'il s'est fait labelliser Accueil Paysan car il se sentait « proche de ce label, de la charte, de ce que le réseau défendait en termes d'agriculture paysanne, de création d'emplois, de richesses locales ». Déjà assez proche de la Confédération Paysanne, il a ainsi choisi de se tourner vers Accueil Paysan plutôt que Bienvenue à la ferme « qui ne défendait pas du tout le modèle agricole auquel [il adhérait] ». De plus, il existe une tradition autour de l'accueil social en Bretagne, avec des associations locales Accueil Paysan, notamment Accueil Paysan Ille-et-Vilaine, très dynamiques sur le sujet. Cette présence du réseau a alors permis à Laurent de participer à des formations, des groupes d'analyse mais également de s'investir dans différentes commission et groupes de travail au sein de l'association, et même de participer à la labellisation d'autres porteur-ses de projet. Par ailleurs, Laurent « apprécie au niveau d'Accueil Paysan qu'il y ait une Fédération », une communauté d'adhérent-es qui pratiquent l'accueil social souvent sans agrément avec qui partager, échanger sur les difficultés rencontrées, notamment à travers l'espace de la commission nationale Accueil Social que j'anime cette année en tant qu'apprentie. « On n'est pas seuls », me confie-t-il. De même, le réseau a largement participé à l'apprentissage d'une culture d'accueil propre à l'association pour Anne-Sophie. Si elle avait déjà pu mettre en place des projets de vacances à la ferme dans le cadre de son précédent travail, Accueil Paysan lui a plus particulièrement permis de s'ouvrir à « l'univers de l'ASE, de la PJJ, des enfants placés... ». Aujourd'hui, elle entend cheminer avec Accueil Paysan pour le côté « professionnalisant » de la posture et du métier d'accueillant-e : « le fait d'être en réseau légitime cette activité ». Cette découverte du réseau semble lui avoir donné « plus de confiance dans ce métier », en confirmant les valeurs et les bénéfices pour les jeunes véhiculés par cette culture d'accueil bien particulière : « Le réseau amène à rendre ces accueils visibles et riches de sens, de cadrer les accueils, d'avoir des collègues qui pratiquent la même activité avec qui échanger. »

³⁹ *Ibid.*, p. 21.

Cette importance du réseau pour les adhérent·es m'a été confirmée par Adrien, l'animateur d'Accueil Paysan Pays-de-la-Loire, auprès de qui j'ai sollicité, à l'occasion de la finalisation du livret 5 de la collection sur l'accueil social co-porté avec le réseau CIVAM, un témoignage sur l'apport du collectif pour les accueillant·es qui faisaient partie d'un groupe local d'échange de pratiques en accueil social :

« En Pays de la Loire nous avons une commission qui réunit nos adhérent·es labellisé·es en accueil social. L'importance de cette commission n'est plus à prouver tant cet espace est devenu important pour les accueillant·es. Que ça soit des échanges de pratiques, des discussions sur la posture à tenir dans l'accueil, les anecdotes à raconter aux autres accueillant·es que l'on nomme progressivement "collègues" ou "ami·es", les "coups de gueule" quand une institution ne fait pas son travail, les bons moments lors d'une rencontre avec une personne accueillie. Être en collectif c'est s'ouvrir aux autres pour que ce métier, qui n'est pas toujours facile, puisse se faire sans être isolé, sans s'épuiser et être un marathon plutôt qu'un sprint ! Être en collectif s'est aussi transmettre son savoir, ses connaissances à d'autres, notamment les porteurs de projets que nous invitons systématiquement à participer à ces commissions. »

A l'image des territoires mobilisant les ressources et actifs spécifiques locaux (capacité de coopération des acteurs, culture technique, savoir-faire, patrimoine naturel ou culturel etc.) dans le cadre du développement territorial (Colletis & Pecqueur, 2005), Accueil Paysan mobilise différentes valeurs (agriculture paysanne, accueil inconditionnel...) et une certaine culture de réseau au profit de la transmission de celles-ci aux paysan·es accueillant·es.

c) Des valeurs à la pratique de l'accueil

Pour finir, nous pouvons nous demander comment se traduisent ces valeurs dans les choix d'accueil, des publics accueillis, en lien avec des institutions et organismes sociaux variés, aux activités proposées, en passant par le lien à la famille et au lieu de vie.

Les accueillant·es devront en effet faire le choix du public qu'ils ou elles souhaitent accueillir, du type d'accueil (individualisé, à la journée, avec hébergement...) et d'un statut (agrément ou autorisation départementale, entreprise individuelle, statut associatif, possibilité de conserver le statut d'agriculteur·rice dans le cadre d'une activité de diversification agricole...).

Laurent a ainsi décidé d'accueillir hors agrément d'Assistant Familial, un choix qui pour lui modifie la relation avec l'accueilli·e en s'inscrivant en dehors d'un cadre réglementaire cadré par les

institutions départementales. Ce choix est assumé par une majorité d'adhérent-es pratiquant l'accueil social avec Accueil Paysan : l'enquête de conjoncture menée en 2022 dans le réseau révèle que 72,6 % des répondant-es ne possèdent pas d'agrément. Accueil Paysan souhaite en effet « développer des accueils s'appuyant sur la ferme ou une activité rurale préexistante [...], l'accueil ne doit pas reproduire l'institution sociale, mais proposer un accompagnement dans un milieu de vie ordinaire, avec un lien fort à la terre et au vivant. L'accueil est donc dans ce cas imbriqué à d'autres activités et bien souvent ne correspond pas aux types d'accueil encadrés par les procédures d'agrément ou d'habilitation existantes »⁴⁰. Par ailleurs, par la mise en place d'une labellisation comme gage de qualité des accompagnements réalisés et de contrats d'accueil avec les organismes sociaux, le réseau entend « offrir un cadre à une activité qui n'en avait pas »⁴¹ et garantir « un cadre protecteur pour l'accueillant et la personne accueillie »⁴². Ainsi, comme nous l'avons vu, si certain-es font le choix d'un agrément en vue d'une plus grande professionnalisation de leurs accueils, notamment dans l'horizon d'en faire une activité exclusive, de nombreux-ses adhérent-es se reconnaissent dans ces principes et ces valeurs d'une activité alternative qui ne « rentre pas dans les cases ».

Par ailleurs, l'accueil s'imbrique dans différents espaces : vie familiale, exploitation agricole, territoire de vie de l'accueillant-e (village, voisinage, ami-es...), etc. « L'accueil est donc souvent associé à un mode de vie global, et permet de se construire sur un même lieu une activité sur mesure »⁴³, en cohérence avec ses pratiques agricoles ou encore ses valeurs familiales.

A la base du projet d'accueil social à la ferme, il faut donc souligner l'importance primordiale de la cellule familiale dans les prises de décisions et notamment du couple. Le livret 2 rédigé par les réseaux Accueil Paysan et CIVAM conseille à ce titre « d'envisager la faisabilité [du projet] avec son entourage »⁴⁴ avant de se lancer. En effet, quand le ou la conjointe et les enfants sont prêt-es à accepter ce projet et ses impacts sur la vie familiale, ils deviennent partie prenante de l'activité d'accueil. L'accueil social constitue donc un véritable choix individuel mais aussi collectif d'une activité fondée sur des valeurs d'ouverture et de partage de son lieu de travail et de son lieu de vie, d'autant plus dans le cadre de l'accueil avec hébergement où les publics sont accueilli-es comme des membres de la famille. En effet, la relation marchande du service rendu vient bien souvent se mêler avec une relation affective et émotionnelle qui prédomine. Cette interpénétration entre vie familiale et activité professionnelle est déjà à l'œuvre chez les agriculteur-rices : Henri Mendras

⁴⁰ Réseau CIVAM & Accueil Paysan, avec l'appui du réseau des AFOCG, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 3 : « Quels agréments et quels statuts ? », décembre 2021, p. 8.

⁴¹ Réseau CIVAM & Accueil Paysan, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 1, *op. cit.*, p. 36.

⁴² Réseau CIVAM & Accueil Paysan, avec l'appui du réseau des AFOCG, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 3, *op. cit.*, p. 8.

⁴³ Réseau CIVAM & Accueil Paysan, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 1, *op. cit.*, p. 22.

⁴⁴ Réseau CIVAM & Accueil Paysan, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 2 : « Construire son projet d'accueil », juillet 2019, p. 31.

parle d'une coïncidence entre la famille et l'entreprise. Selon lui, le paysan accomplit la vie économique au sein même de la famille, il y a donc une imbrication des rôles et des fonctions. Malgré les prévisions qui annonçaient la disparition de la notion de famille dans les fermes, l'agriculture reste une activité familiale. En tant que membres d'une même famille, les paysan-es utilisent les valeurs et les règles de la famille sur le lieu de travail, souvent attendant au domicile : gratuité des prestations, solidarité et entraide⁴⁵. Toutefois, le travail agricole est encore reconfiguré par l'accueil social qui requière une organisation professionnelle différente au sein de la ferme pour bien articuler les activités entre elles et se dégager du temps pour l'accueil. Les personnes accueillies ont la possibilité de participer aux activités de l'exploitation, nécessitant des aménagements et un véritable accompagnement. En général, cette fusion entre la vie économique et familiale est revendiquée et se fait au nom d'un projet professionnel qui est en même temps un projet de vie global. L'accueil social permet alors de valoriser, dans un cadre marchand, des compétences jusqu'à mobilisées gratuitement au sein de la famille.

Le cas d'Anne-Sophie illustre bien la manière dont le choix de faire de l'accueil social est lié à la vie familiale : en décidant avec son compagnon de s'installer en milieu rural pour fonder une famille et élever ses enfants en lien avec la nature et le vivant tout en accueillant des adolescent-es de la PJJ, elle m'explique avoir adopté une « double casquette famille et projet d'accueil ». Leur projet était donc de faire de leur maison est « espace de vie », un « espace d'apprentissage » et un « espace de relation » pour chacun et chacune.

Le plus souvent, notamment dans le cadre de diversifications agricoles, les femmes sont responsables de l'accueil du public sur la ferme. Outre le fait de contribuer à leur emploi sur la ferme, c'est aussi pour elles un moyen de se réaliser dans un projet qui leur est propre. Ainsi, de la même manière que les personnes qui ont eu une trajectoire professionnelle dans les milieux de l'aide sociale réinvestissent leurs compétences dans les projets d'accueil, cette activité permet de valoriser des compétences que la société pense comme féminines et qui sont exercées gratuitement dans la sphère familiale (accueillir, nourrir, soigner...). Ces compétences sont alors valorisées dans la transaction commerciale avec les personnes accueillies. Cela permet de les reconnaître en tant que compétences professionnelles, de les rendre visibles dans la famille et le collectif de travail pour en faire un statut voire un emploi au sein de la ferme. Par ailleurs, cette activité représente un bénéfice symbolique à travers la reconnaissance exprimée par les accueilli-es, mais aussi lors des rencontres et des échanges ainsi que par les structures prescriptrices ou encore avec les pairs adhérent-es à Accueil Paysan. J'ai notamment pu remarquer que si de nombreuses

⁴⁵ MENDRAS Henri, *La fin des paysans. Suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Actes sud, Paris, 1984.

activités d'accueil sont portées par des couples hétérosexuels, c'est souvent la femme qui est investie dans la vie associative du réseau, notamment au sein de la commission Accueil Social.

Enfin, les choix d'accueils se traduisent également par une volonté de transmettre des valeurs, avec comme support la ferme et le milieu rural. « Parmi les accueillants des réseaux Accueil Paysan et CIVAM, certaines tendances ont pu être observées : les activités d'élevage favorisent l'accueil [...], les lieux d'accueil sont plutôt des petites exploitations »⁴⁶. Ces valeurs et ces choix de vie et de pratiques agricoles que l'on veut partager avec les personnes accompagnées se retrouvent dans les projets d'accueil, comme pour Anne-Sophie, qui souhaite faire de son « envie de partager, d'accueillir, de permettre à des jeunes de profiter du lieu, de l'environnement naturel » le ciment de sa relation avec les accueilli·es. Les activités proposées découlent toutes de son lieu d'accueil en milieu rural. D'ailleurs, elle et son conjoint « [n'auraient] pas fait d'accueil social [s'ils n'avaient] pas eu ce support-là ». Pour elle, ce cadre de vie permet en effet de « d'offrir [aux jeunes accueillis] une connexion à la nature, au vivant comme un bien commun », de « leur transmettre des valeurs ». Sa pratique de l'accueil part de là, de la valorisation « des choses simples » (confection d'un bouquet de pivoines, accueil de deux chevrettes qu'ils ont nourries au biberon par les accueilli·es) à la « qualité gustative des aliments » relevée par les jeunes, en passant par la « place des animaux », qui permet d'introduire le sens du soin et des responsabilités, un « rôle par rapport au vivant qui le rend en sérénité ». Pour Anne-Sophie, les activités en plein air permettent aussi de sensibiliser des jeunes chez qui « les téléphones portables prennent beaucoup de place » au « plaisir associé à l'effort », permettant d'atteindre des objectifs, de faire ensemble et de se récompenser autour du bien-être physique et psychologique que représente l'alimentation. « Ces jeunes ont trop besoin de ces récompenses, parce qu'ils ne sont en général pas stimulés par leur famille, dans leurs foyers. Et c'est très agréable de les voir et qu'ils se voient en mouvement : ça permet de remettre de la vie dans le corps, d'être en vie ».

Enfin, une grande partie de l'accompagnement se fait à travers le quotidien, autour des gestes du repas, mais aussi des échanges entre accueillant·es et accueilli·es. Les valeurs alors à la base du projet d'accueil se traduisent dans sa mise en place. En partant des valeurs d'entraide et d'« ouverture à l'autre, à la différence » revendiquées par Anne-Sophie, les accueils réalisés permettent de favoriser l'interconnaissance, tant du côté des jeunes accueillis, qui se font très souvent une « image négative des paysans » (« tout comme on peut avoir une image négative des jeunes des quartiers », relève-t-elle) que du côté des accueillant·es, ici pour l'aspect interculturel apporté par les jeunes. Cette forme d'interconnaissance « amène au partage, au respect ».

Anne-Sophie essaye également de leur transmettre des « valeurs relationnelles, de mise en lien, de

⁴⁶ Réseau CIVAM & Accueil Paysan, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 1, op. cit., p. 21.

confiance en soi », en valorisant les qualités des jeunes accueillis lors des bilans, « pour les aider à se construire et à reconnaître de quoi ils sont capables » ou encore en se positionnant comme un lieu d'écoute « où on accueille les émotions, quand ils arrivent à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent » à l'aide des outils qu'elle leur propose.

Ainsi, le choix de pratiquer l'accueil social renvoie à des valeurs particulières qui permettent de donner du sens au métier de paysan accueillant, dans une perspective à la fois intime et sociétale, par la vision de l'agriculture et de son rôle dans la société défendus à travers l'accueil. Entre partenariats et défiance vis-à-vis des institutions, le projet des accueillant-es tend à trouver un équilibre à travers un cadre d'accueil et des activités dont les bénéficiaires ne sont plus à prouver.

Conclusion

L'accueil social à la ferme et en milieu rural est donc d'abord héritier d'une longue tradition d'accueil et d'entraide au sein du monde paysan. Si cette culture d'accueil continue d'exister, elle s'est aujourd'hui davantage institutionnalisée et structurée sous différentes formes (agritourisme, accueil pédagogique, accueil social...), au sein de réseaux tels qu'Accueil Paysan. Toutefois, le choix de pratiquer l'accueil social relève également de valeurs fortes pour les concerné-es.

Pour Accueil Paysan, l'accueil social constitue un moyen pour les accueillant·es de participer à la multifonctionnalité de l'agriculture en regroupant des activités agri-rurales multiples, facteurs de développement local, économique et social pour les territoires. Si les adhérent·es se retrouvent dans ces valeurs, c'est que cette activité répond à des questions par lesquelles ils se sentent intimement et collectivement concerné-es : disparition des « petits paysans » au profit de l'industrialisation de l'agriculture, enjeux environnementaux et alimentaires mis au jour par le changement climatique, affaiblissement des solidarités institutionnelles et familiales, déficit de mixité sociale et d'inclusion des personnes handicapées, marginalisées, en difficultés... De plus, « l'accueil est une affaire de relations humaines »⁴⁷, impliquant pour partie l'histoire personnelle et les expériences de vie antérieures de chaque accueillant·e qui participent au choix de s'inscrire dans ce dispositif, à travers notamment la recherche d'une certaine cohérence entre valeurs personnelles et aspirations professionnelles.

L'accueil est donc en général associé à un mode de vie global, et permet de construire sur un même lieu une vie familiale, une activité agricole et une activité d'accueil, non seulement sociale, mais parfois aussi touristique et pour les gens du territoire, en accord avec ses valeurs. L'accueil social se construit sur l'ensemble de ces éléments, en prenant pour support le quotidien de la maisonnée, la vie de l'exploitation agricole, l'environnement du lieu, la vie locale... Il permet aux accueillant·es de transmettre à leur tour les valeurs qui les habitent aux personnes accueillies.

Le réseau joue enfin un rôle important dans la transmission de cette culture d'accueil, en soutenant et en travaillant à la reconnaissance de ces activités, en proposant des formations et différents espaces associatifs d'engagement dans lesquels les porteur·ses de projet et les accueillant·es peuvent s'investir et échanger. Le collectif permet alors cette transmission de savoirs et de valeurs entre pairs et permet d'inscrire son action dans une dimension globale.

Toutefois, nous pouvons faire ressortir un constat : celui de la marginalité du phénomène d'accueil social à la ferme et de son faible poids au sein du monde rural et du paysage institutionnel. Si les

⁴⁷ Réseau CIVAM & Accueil Paysan, *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, livret 1, *op. cit.*, p. 36.

accueillant-es reçoivent de plus en plus de sollicitations de la part de services sociaux souvent saturés et en manque de solutions d'accompagnement alternatives telles que les séjours de rupture en milieu rural, cette activité constitue une niche encore en quête de reconnaissance institutionnelle. D'un côté, l'accueil social est aujourd'hui admis par le Code Rural comme une activité de diversification agricole, de l'autre cette forme d'accueil hors agrément, à travers laquelle les accueillant-es n'entendent pas être des professionnel·les du travail social, peine à être reconnue auprès des institutions sociales. Les difficultés pour faire admettre cette activité comme un travail méritant une rémunération, les Conseils Départementaux, dont dépendent certains publics comme les jeunes relevant de l'ASE, n'acceptant parfois pas les accueils hors agrément Assistant-e Familial-es, le manque d'interlocuteurs dans les institutions... sont autant de difficultés rencontrées par les adhérent-es que j'ai pu constater au cours de mon année d'apprentissage. Ainsi, les réseaux Accueil Paysan et CIVAM continuent de travailler sur la reconnaissance de cette activité, notamment à travers l'expérience de ces deux réseaux au niveau de l'accueil social et la labellisation Accueil Paysan qui repose sur un cahier des charges spécifique comme gage de qualité des accueils.

Bibliographie

CARDONA Aurélie, CHRETIEN Fanny et LEROUX Benoît. *Dynamiques des agricultures biologiques effets de contexte et appropriations*. Educagri éditions, Dijon, 2014. ISBN : 978-2-7592-2159-2

Confédération Paysanne, *Agriculture paysanne : définition, principes et thèmes*, URL : http://pdl.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=8909&t=Qui%20sommesc-nous%20?&PHPSESSID=0n4ri52ravgtsp9ll8vj236va1 (consulté le 11 février 2023).

Devenir paysan : reconversions professionnelles vers l'agriculture. Les champs des possibles, Paris, 2016. ISBN : 9782955525104

DOIDY Éric et DUMONT Emmanuel, *Jardins et dépendance. L'institutionnalisation précaire de l'horticulture thérapeutique*, in *Sociologie du travail*, vol. 55, janvier-mars 2013.

ESTEVE Gwladys, HERVE Maëlle, GIULIANO Simon, *Agriculture Paysanne : Définition*, in *Dictionnaire d'Agroécologie*, 2019. URL : <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/agriculture-paysanne/> (consulté le 11 février 2023)

Fédération Nationale Accueil Paysan, TERRIEUX Agnès, MONDY Bernard, *Paysan Accueillant Aménageur, un métier pour la transition écologique*, 2021.

HERVIEU Bertrand et VIARD Jean, *Au bonheur des campagnes*, ed. de l'Aubé, 2001.

HERVIEU Bertrand, *La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole*, in *Cahiers Agriculture*, vol. 11, n°6, 2002. URL : <http://revues.cirad.fr/index.php/cahiers-agricultures/article/view/30369> (consulté le 22/04/2023).

LEFEBRE, *Démographie agricole. La France doit-elle craindre l'avenir ? Prévisions à l'horizon 2020*, Demeter, 2009.

Les champs de l'accueil social, in *Transrural initiatives*, n°447, juillet-août 2015. 8 p.

LESCUREUX F., *Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme : le cas de la région des Monts de Flandre*, Thèse, Université de Lille 1, 2003.

MARCOTTE P., BOURDEAU L., DOYON M., *Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative*, in *Téoros*, n°25-3, 2006.

MENDRAS Henri, *La fin des paysans. Suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Actes sud, Paris, 1984.

MULLER Pierre, *Vers une agriculture de services ?*, in *Economie rurale*, vol. 201, n°1, 1991.

NICOLAS Frédéric, *L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres ?*, in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, mis en ligne le 18 mai 2017. URL : <http://journals.openedition.org/traces/6850> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.6850> (consulté le 11 février 2023).

NICOLE Mathieu, *La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Les années 90*, in *Economie rurale*, n°247, 1998.

Recensement agricole 2010, *Diversification des activités*, Agreste Primeur, n° 302, juin 2013.

Réseau CIVAM & Accueil Paysan, Collection livrets de *L'accueil social à la ferme et en milieu rural*, juin 2019 - décembre 2021.

ROBERT Claire, *L'agriculture paysanne expliquée aux urbains*, Confédération Paysanne [BD non destinée à la vente et consultable en ligne], 2016. URL : <http://confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/BDAP-A4-BD.pdf>

VAN DAM Denise, NIZET Jean, STREITH Michel. *Les agriculteurs biologiques : ruptures et innovations*. Educagri éditions, Dijon, 2009. ISBN : 978-2-84444-759-3